

Ottignies
Louvain-la-Neuve

Ville Universitaire d'Avenir
jumelée avec
Jassans-Riottier (France)



BULLETIN

COMMUNAL

OFFICIEL

Prendre un enfant par la main, chantait le poète.
Tout un programme assumé tant au Centre de Loisirs Actifs
que dans nos Centres Scolaires.

N° 30

Septembre 1986

SOMMAIRE

Ottignies Louvain-la-Neuve BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

Avenue des Combattants 35
Tél. 414072 - ext. 18

Echevin de l'Information
et de la Participation :
Jean de Fays

Secrétariat de Rédaction,
Administration, Publicité :
José Desmet

Réalisation Technique :
Photocomposition N. Dieu-Blondiau
et Imprimerie J. Dieu-Brichart
Chaussée de la Croix 47
1340 Ottignies
Tél. 415024

- Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.
- Reproduction des textes autorisée en mentionnant l'origine complète.
- Reproduction des annonces commerciales interdite.

Informations générales

Le S.I. prépare une exposition
rétrospective 3
Le 14 octobre, mettez plusieurs
cordes à votre arc 3

Agenda

Tout le calendrier
des Fêtes de Wallonie 4

Agriculture

La saison des betteraves 6

Culture

Les saisons théâtrales dans la Ville 6
Le discobus vous attend
chaque mercredi 7

Environnement

Deux ambassadrices de charme
au Wisconsin 9
Nouvelles promenades
au Bois des Rêves 9

Histoire

La « Concordia » a 125 ans 10

Carnet familial

. 11

Jeunes

Bilan des vacances d'été
au Centre de Loisirs 13

Participation

Le clip 16
La charte de l'environnement 16
L'accueil des étrangers 17

Santé

Journée « portes ouvertes »
à la Croix Rouge 18
Vaccin anti-grippe 18

Senior

L'Université des Aînés propose 19
Un passeport pour le 3^e âge 19

Social

Pour une place au soleil 20
Réductions sur consommation
d'énergie 20
Le chômage dans notre Ville 22

Sports

Du neuf aux piscines de Blocry 23
Sports pour tous à L.L.N. 24

Tribune de l'opposition

. 25

Autant savoir

Ne laissez pas vagabonder
vos animaux domestiques 27

Echos

. 28

**Notre prochain bulletin paraîtra
le 17 décembre.**

**Les textes doivent nous parve-
nir au plus tard le 24 novembre.**

Merci



Modèle présenté: Renault 11 Turbo.

RENAULT 
CREDIT

Concessionnaire

Garage Renard et Fils sprl

Avenue provinciale 51

1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve

Tél. 010/61 4762 - 61 4763

INFORMATIONS GENERALES

Un projet du S.I. :

Exposition rétrospective

Le Syndicat d'Initiative envisage d'organiser une exposition rétrospective ayant pour thème la vie et l'histoire de l'entité.

Il est évident qu'une telle organisation devra être l'œuvre d'une équipe à constituer autour des responsables du S.I. Il est donc fait appel, dès à présent, à tous les mordus des choses du passé, aux collectionneurs de cartes-postales et autres documents, aux dessinateurs et maquetistes bénévoles et en

général à tous ceux qui, de près ou de loin, peuvent apporter un témoignage sur la vie communale ou de leur quartier en particulier.

Contact :

Cécile Lucas
Maison du Tourisme
Avenue des Combattants, 32
Tél. : 41 27 40



Huveneers

Si vous possédez de tels documents (ici le cortège organisé à Céroux en 1945) adressez-vous au S.I. qui vous les restituera en bon état après en avoir pris copie éventuelle.

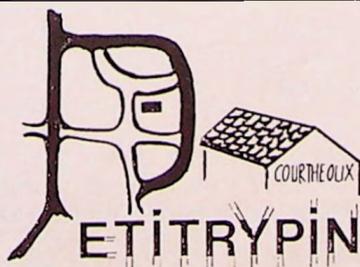
Le 14 octobre, d'aucuns mettront plusieurs cordes à leur arc !

Tous ceux qui sont chargés de recruter du personnel au sein des entreprises ou des services publics vous le diront : beaucoup d'employeurs recherchent en vain de la main-d'œuvre qualifiée ! Nombreux sont les demandeurs d'emploi qui voient se réduire leurs chances d'engagement par manque de qualifications, ou parce que leurs connaissances ne sont plus adaptées aux exigences nouvelles des techniques.

Conscient de la nécessité de combler cette lacune, le Service Communal de la Participation organisera, le mardi 14 octobre prochain, une matinée « Formation professionnelle ». Lors de cette manifestation, qui aura lieu à 10 heures dans le Foyer du Centre Culturel, des responsables de l'Office National de l'Emploi expliqueront au public ce qu'il peut attendre des cycles de formation et de perfectionnement destinés aux chômeurs indemnisés. Les possibilités sont variées (bâtiment, métal, textile, confection, langues, secrétariat, etc...) et l'écolage est entièrement gratuit !

Après leur exposé, les spécialistes de l'ONEm se tiendront à la disposition des intéressés pour répondre à toutes leurs questions.

Qu'on se le dise !



Alimentation générale
Fruits et légumes
Rayons charcuterie,
fromage et boulangerie

S.P.R.L. Bertholet et Fils
Avenue de la Résistance, 26
Petit-Ry - Ottignies
Tél. : 010/42 04 22

Ouvert du mardi matin au dimanche soir

Auto-Ecole

RATY

N° 2114

Montagne du Stimont 30
Ottignies

Tél. (siège administratif)
083/21 22 23 après 17 h.

Agrandissement des salles d'exposition

Les Galeries Meublux

de la maison STORMACQ



Salons, salles à manger,
chambres à coucher,
petits meubles,
tapis en laine, etc...
grand choix d'articles pour cadeaux

Rue E. Berthet 49
1341 Céroux-Mousty Tél. 61 21 04

Chambres d'hôtes chez l'habitant

Si vous disposez d'une chambre équipée des commodités habituelles pourquoi n'envisageriez-vous pas d'y accueillir un étudiant ou des parents proches d'un malade hospitalisé ou encore des personnes effectuant un court séjour dans notre ville ?

Si cette proposition vous intéresse, communiquez vos coordonnées et les caractéristiques du logement disponible à la Maison du Tourisme qui se chargera bien volontiers de les transmettre aux nombreux demandeurs.

Contact :
Cécile Lucas
Tél. 41 27 40

Fête de la Toussaint

Chaque année à la veille de la Toussaint nos concitoyens ont le souci de nettoyer les abords des sépultures familiales et les services communaux procèdent au toilettage des allées.

Rappels que les travaux de nettoyage entrepris par les particuliers doivent être terminés quatre jours avant le 1^{er} novembre.

Les cimetières sont accessibles au public aux heures suivantes :

*Céroux, Mousty, Limelette, Fossart et Blocry :
ouverture permanente*

Centre : de 7 h. 30 à 17 h.

Renseignements :
Jean Aldelhof
Fossoyeur en chef
Tél. 41 11 42
Domicile : 41 65 45

Fêtes de Wallonie 1986



Vendredi 16.9 :
Toute la journée
Dans le centre de la localité :
Marché et braderie
14 h. 30 - Centre Culturel :
Chansons Souvenirs
(présentation M. Lemaire)

Samedi 27.9 :
Toute la journée
Dans le centre de la localité :
Braderie wallonne

En soirée :
3^e marche en étoile et aux flambeaux
(arrivée au Douaire vers 21 h.)
20 h. - Parking du Douaire :
Concert par la Philharmonie Royale « Concordia »
(en remerciement pour les dons offerts par la population à l'occasion du 125^e anniversaire de la société)
21 h. 30 - Parking du Douaire :
Feu d'artifice
suivi d'un Bal Populaire
(chapiteau place du Marché)

Dimanche 28.9 :
Dès le matin :
Brocante et clôture de la Grande Semaine Wallonne
(organisée par l'Association des Commerçants d'Ottignies)

11 h. - Place du Marché :
Apéritif musical

14 h. - Place de la Gare :
Départ du Défilé de la Société de Gilles « Les Récalcitrants »
Animation dans le Centre avec le concours des sociétés
« Les Vis Tchapias du Stimont »,
Fanfare St-Jean-des-Bois,
Radio RGN et
Brigitte Mahaux de RTL Télévision.

Cet agenda est réalisé en collaboration avec le Syndicat d'Initiative. Nous nous ferons un plaisir de publier le calendrier de vos activités pour autant que vous le fassiez parvenir à la rédaction du Bulletin ou à la Maison du Tourisme, avenue des Combattants 32, avant la date limite du 24 novembre prochain.

Septembre

Jusqu'au mardi 30.9 :
Hôtel Etap à Louvain-la-Neuve
Exposition Charles Detal
(photographie et graphisme)

Dimanche 7.9 :
Céroux
Course au ralenti

Samedi 13.9 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Concert du Festival de Wallonie
Soliste Youri Egorov

Samedi 13 et dimanche 14.9
6^e fête du Bon-Air

Du samedi 13 au vendredi 19.9 :
Centre Culturel
(tous les jours après-midi - samedi de 9 à 12 h. - fermé le Di 14.9)
Exposition sur la Paix

Lundi 15.9 :
Centre Culturel - 20 h.
Forum contre la pauvreté

Du samedi 19 au dimanche 21.9 :
Auditoire n° 10, Agora, 19
(Louvain-la-Neuve)
3^e colloque d'histoire
« Les Templiers et les Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem (ordre de Malte) en Brabant Wallon
Exposition

Samedi 20.9 :
Club Ne o Liens, rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 41 69 97 - de 10 à 18 heures
Inde Népal et sensibilisation au zen

Du dimanche 21 au dimanche 28.9 :
Centre d'Ottignies
Semaine Wallonne
(organisée par l'Association des Commerçants)

Lundi 22.9 :
Centre Culturel - 20 h.
Forum contre la pauvreté

Mardi 23.9 :
Centre Culturel - En soirée
Cérémonie d'hommage à Mgr Massaux et exposition

ON PREFERE

TELE BOUTIQUE

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

25 ans d'expérience en électronique

VOTRE SPECIALISTE : RADIO - T.V. - HI-FI - VIDEO - CUISINES EQUIPEES



37 Ch. de la Croix
1340 Ottignies

AGENDA

Samedi 27.9 :
Club Ne o liens, rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 416997 - de 10 h. à 17 h.
Ciné-groupe
« Des gens comme les autres »

Octobre

Vendredi 3.10 :
Centre Culturel - 20 h.
Conférence sur la Paix

Samedi 4.10 :
Centre Culturel - Soirée
Bal de la Kermesse

Mercredi 8.10 :
Centre Culturel - 10 h. 15
Théâtre : « Domino »
(avec Louis Velle)

Jeudi 9.10 :
Centre Culturel - 10 h. 15
Théâtre : « Domino »
(avec Louis Velle)

Samedi 11.10 - 18 h. :
asbl. Ferme des Convives
avenue Haulotte 4
Dîner spectacle sous chapiteau avec
les « Baladins du Miroir », Fujio
Ishimaru, Runakuna
Tél. : 411732

Mardi 14.10 :
Centre Culturel - matin
Formation professionnelle (ONEm)

Mercredi 15.10 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre : « L'Ecornifleur »

Du vendredi 17 au vendredi 31.10 :
Centre Culturel
**Exposition - Fédération Féminine
Artistique Belge**

Samedi 18.10 :
Centre Culturel - 19 h. 30
Théâtre wallon (Cercle l'Effort)

Samedi 18.10 :
Club Ne o liens, rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 416997
**Se nourrir et se soigner grâce à la
nature**

Dimanche 19.10 :
Centre Culturel - 15 h.
Théâtre wallon (Cercle l'Effort)

Mardi 21.10 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« L'Argentine et les grands espaces »

Mercredi 22.10 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« L'Argentine et les grands espaces »

Vendredi 24.10 :
Centre Culturel
Le Lion's organise :
Concert (IX^e de Beethoven)

Dimanche 26.10 :
Centre Culturel - après-midi
Projection film pour enfants
(organisée par l'Ecole St-Pie X)

Mercredi 29.10 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre : « L'effet Glapion »
(avec Brigitte Fossey)

Vendredi 31.10 :
Club Ne o liens, rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 416997 - de 19 à 22 h.
Groupe Danse et Rythmes

Novembre

Vendredi 7.11 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre des Galeries :
« Le Mariage de Melle Beulemans »

Samedi 8.11 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre des Galeries :
« Le Mariage de Melle Beulemans »

Dimanche 9.11 :
Centre Culturel - 16 h.
Théâtre des Galeries :
« Le Mariage de Melle Beulemans »

Dimanche 14.11 :
Centre Culturel - 20 h. 15
« Les Cosaques de la Volga »

Samedi 15.11 :
Club Ne o liens, rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 416996 - de 10 à 17 h.
Ciné-groupe
« Scènes de la vie conjugale »

Mardi 18.11 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« L'Islande de glace et de feu »

Mercredi 19.11 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« L'Islande de glace et de feu »

Jeudi 20.11 :
Centre Culturel
Goûter
(organisé par « Vie Féminine »)

Samedi 23.11 :
Club Ne o liens, rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 416997 - de 10 à 17 h.
Ciné groupe
« Family life »

Du mercredi 26 au samedi 29.11 :
Centre Culturel
Exposition de « Jouets »

Jeudi 27.11 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Ballets Rassa

Décembre

**Mercredi 3.12 :
Centre Culturel
Journée de l'Emploi**

Du vendredi 5.12 au vendredi 19.12 :
Centre Culturel
Emile Poncin (Exposition)
Aquarelles

Samedi 6.12 :
Centre Culturel
Théâtre wallon (Cercle l'Effort)

Mardi 9.12 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« Antarctique »

Mercredi 10.12 :
Centre Culturel - 20 h.
Exploration du Monde
« Antarctique »

Jeudi 11.12 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre des Galeries : « Nina »

Vendredi 12.12 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre des Galeries : « Nina »

Samedi 13.12 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre des Galeries : « Nina »

Mercredi 17.12 :
Centre Culturel
Tirage du Lotto

Lundi 22.12 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre : « Madame Sans Gêne »

Samedi 27.12 :
Club Ne o liens, rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 416997
Fête d'Hiver

Lundi 29.12 :
Centre Culturel - 20 h. 15
Théâtre : « Madame Sans Gêne »

Philippe Gomez

assureur conseil (courtier agréé) - prêts - épargne

spécialiste en revenu garanti,
assurances pension et prêts hypothécaires

Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies LLN

Tél. 010/41 8737

La saison des betteraves

Avec l'automne qui revient voici le temps des betteraves et avec lui la longue théorie des convois agricoles qui sillonnent les routes de nos campagnes.

L'agriculture locale consacre une place importante à la culture de la betterave qui vient immédiatement après celle du froment d'hiver. Ainsi, plus de 25 % de la surface des terres cultivées dans l'entité est réservée à cette plante.

Le rendement à l'hectare atteint en moyenne 55 T. dont la teneur en sucre varie de 13 à 18 % selon la qualité du sol et l'influence météorologique.

En général, les betteraves sucrières récoltées dans l'entité sont acheminées vers la sucrerie de Genappe. Les différents composants sont acheminés par camions vers les centres de traitement (p.e. Tirlemont pour la fabrication du sucre) tandis que les pulpes prennent le chemin de la ferme où elles constitueront avec les feuilles, un fourrage très apprécié pour les animaux.

Toutes ces allées et venues de convois agricoles sur nos routes humides en cette saison inciteront les automobilistes à redoubler de prudence : les bennes lourdement chargées circulent au ralenti et laissent parfois s'échapper des betteraves, dangereuses notamment pour les motards. Attention également lors du dépassement de ces « convois exceptionnels » (ne sont pas rares 2 remorques et 1 tracteur !) qui laissent parfois des traces de boue sur la chaussée à la sortie des campagnes.

Garde-robres,
Commodes, Bonheur du jour, Buffets
double corps, tables en Pin, Orme, fruitier
Des meubles anciens vraiment moins chers ?
Des bibelots étonnants, des bouquins, etc...

Tous les samedis de 10 à 18 h., au

passé simple...

4, chaussée Provinciale à Mousty Ottignies
(presque en face du Douaire)

DU NOUVEAU CHAQUE SEMAINE

Achetons meubles anciens et bibelots,
vidons maisons
Décapons également vos meubles

Téléphonez en semaine
au 010/61 32 77

Au Centre Culturel :

Une saison pas comme les autres

De l'avis de ceux qui en connaissent le programme, la saison 86-87 sera sans doute la meilleure que le Centre Culturel ait présentée au public depuis sa fondation. La meilleure par la qualité des spectacles, la meilleure par le renom des vedettes invitées. Qu'on en juge !

La trépidante Annie Cordy - Brigitte Fossey, qui fait au cinéma la carrière que l'on sait (42 films) - Louis Velle, dont on n'a pas oublié, entre autres, l'interprétation dans « La Demoiselle d'Avignon » - Michel Roux, au talent comique irrésistible - Bernard Haller, déjà invité précédemment - Jacques Seiller, etc... Sans compter quelques-uns de nos meilleurs comédiens : Jacques Lippe, Claude Etienne, Serge Michel, etc...

Ceux-ci interpréteront quelques-uns des grands succès de la dernière saison parisienne : Au secours, elle

me veut (Théâtre Daunou) - L'Écornifleur (Théâtre de Poche) et puis Madame Sans-Gêne et l'Effet Glapion (avant Paris). A quoi il faut ajouter Le Mariage de Melle Beulemans, qui a fait salle comble à Bruxelles, Il pleut dans ma maison - etc...

Le programme a ceci d'unique également qu'il est très varié : théâtre, musique (l'Orchestre philh. de Liège), chant (Les Cosaques de la Volga), danse (ballet folklorique soviétique), cirque (Le Cirque du Trottoir).

Vous choisissez au minimum trois spectacles parmi les suivants

1. — Concert Festival (Egorov)	samedi 13 septembre
2. — Domino	mercredi 8 octobre
3. — Domino	jeudi 9 octobre
4. — L'Écornifleur	mercredi 15 octobre
5. — L'Effet Glapion	mercredi 29 octobre
6. — Le Mariage de Melle Beulemans	vendredi 7 novembre
7. — Le Mariage de Melle Beulemans	samedi 8 novembre
8. — Le Mariage de Melle Beulemans (16 h.)	dimanche 9 novembre
9. — Les Cosaques de la Volga	vendredi 14 novembre
10. — Ballet Rassa	jeudi 27 novembre
11. — Madame Sans-Gêne	lundi 22 décembre
12. — Madame Sans-Gêne	lundi 29 décembre
13. — Au secours, elle me veut	vendredi 20 février
14. — Au secours, elle me veut	samedi 21 février
15. — J'y suis, j'y reste (16 h.)	dimanche 8 mars
16. — Bernard Haller	jeudi 26 mars

Pour les spectacles obligatoires, vous choisissez une des séries

	A	B	C
Nina	jeudi 11 déc	vend 12 déc	sam 13 déc
Pravda	jeudi 15 janv	vend 16 janv	sam 17 janv
Il pleut dans ma maison	jeudi 29 janv	vend 30 janv	sam 31 janv
La vente aux enchères	jeudi 12 fév	vend 27 fév	jeudi 26 fév



Gamma

Brigitte Fossey que vous aviez découverte dans « Les Jeux Interdits » sera la partenaire de Jacques Seiller dans « L'Effet Glapion » (29.10).

Rappelons que l'abonnement comporte quatre spectacles obligatoires, et un minimum de trois spectacles à choisir parmi 11 titres et 12 dates. Avec possibilité de modifier en cours de saison...

Enfin, le prix de l'abonnement reste inchangé : 2100 F pour 7 spectacles, ce qui met le spectacle au prix dérisoire de 300 F.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à passer au Centre Culturel ou à téléphoner au 414435. Le programme détaillé vous sera aussitôt communiqué.

Notons également que la vente des places pour les spectacles individuels a débuté ce 15 septembre et se poursuivra jusqu'à la veille du 11 décembre prochain.

LIBRAIRIE LOTTO

Articles de bureau
Fournitures classiques
Stylos :

Waterman • Parker •
Mont Blanc • Scheaffer

Un bon conseil :

Librairie du Centre

Boulevard Martin 16
1340 Ottignies Tél. 010/413672



Une discothèque à roulettes :

**Le discobus vous attend
chaque mercredi au Douaire**



La Médiathèque de la Communauté Française de Belgique assure dans notre Ville un double service à la population :

— *La Médiathèque de Louvain-la-Neuve, Grand'rue 32 ouverte les lundi, vendredi et samedi de 10 à 18 heures et les mardi et mercredi de 10 à 19 heures.*

— *Le Discobus qui stationne sur le parking du Douaire tous les mercredis de 15 h. 30 à 16 h. 30.*

Le service du Discobus est bien connu à Ottignies et dans toute la région pour ses collections de quelque 16.000 disques dans les différents domaines de la musique classique, l'opéra, l'opérette, la musique de rock et « New Wave », le folklore et la musique ethnique, le jazz, rock et blues, funky, la chanson française, la littérature, la musique de film, les cours de langue et les

disques didactiques, les contes, chansons et danses pour enfants...

A partir de la rentrée 1986 le Discobus offre à ses membres trois nouvelles collections :

— *une collection de disques compacts ;*

— *une collection de 1.500 vidéocassettes socio-éducatives ;*

— *une collection de quelque 130 vidéocassettes sur le thème « Education pour la santé ».*

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur le rôle, trop ignoré encore, d'outils au service de l'enseignement et de l'éducation permanente que représentent le Discobus et ses collections exceptionnelles. Le Discobus tient à favoriser l'accès des enseignants et des établissements scolaires en leur offrant des conditions spéciales jusqu'à la fin de l'année 1986.

Photocomposition

N. Dieu-Blondiau s.p.r.l.

- la typographie de Gutenberg
- la technologie de l'an 2000
- la photographie par rayon laser

Chaussée de la Croix 47 - 1340 Ottignies - Tél. 010/415024

Imprimerie Typo - Offset - Editions
s.p.r.l. **J. Dieu-Brichart**

- Imprimés commerciaux
- Brochures techniques
- Brochures scientifiques
- Périodiques
- Tous travaux pour graphistes
- Maison d'éditions

CULTURE

Au Théâtre Jean Vilar :

Une saison « Toujours mieux » ...

Tout d'abord signalons que vous serez mieux assis : 580 nouveaux vrais fauteuils viennent d'être installés.

Ensuite, le programme : tonifiant, actuel, fulgurant, subtil, amusant et j'en passe !...

Les acteurs ? Vraiment le « top niveau ». De ceux qui rendent le public heureux et reconnaissant.

Bref, un miracle dans le contexte budgétaire actuel !

Adresse de notre salle de spectacle :

Les spectacles de la saison 86/87

sont présentés à Louvain-la-Neuve au Théâtre Jean Vilar, Centre Urbain, rue du Sablon.

Bureau de location :

De 11 à 18 h. sauf le dimanche
Ferme de Blocry, place de l'Hocaille,
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 41 50 96

Jusqu'au 31 octobre :
ouvert de 11 à 18 h.
du lundi au samedi.

Du 1^{er} novembre au 3 avril :
ouvert de 11 à 18 h. du lundi au
vendredi et les samedis de représen-
tation.



Sol sera de retour du 23 au 31 octobre pour faire s'envoler les mots et le temps.

Calendrier des séries	Série A	Série B	Série C	Série D	Série E
	Mercredi 20 h.	Jeudi 20 h.	Vendredi 20 h.	Samedi 20 h.	Mardi 20 h.
Tailleur pour dames	1 ^{er} oct	2 oct	3 oct	4 oct	7 oct
Sol	lundi 27 oct	23 oct	24 oct	25 oct	28 oct
Hot-house	19 nov	20 nov	21 nov	22 nov	25 nov
Prométhée	10 déc	11 déc	12 déc	13 déc	16 déc
Mon Faust	14 janv	15 janv	16 janv	17 janv	20 janv
Pascal / Descartes	18 févr	19 févr	20 févr	21 févr	24 févr
L'âge de Monsieur	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars	17 mars



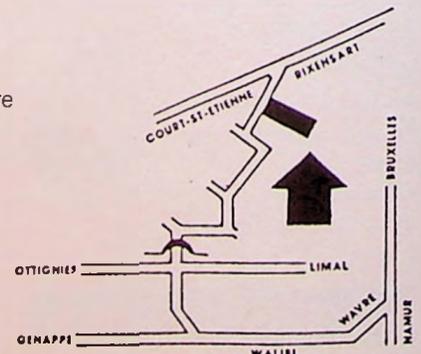
POUR VOUS PRESENTER

NOTRE GAMME DE JARDINAGE

IL AURAIT FALLU ACHETER TOUT LE « BULLETIN COMMUNAL »

- Pépinière
- Vivaces
- Tuteurs
- Table barbecue
- Traverse de chemin de fer
- Pergola
- Bordures
- Fruitières
- Plantes annuelles

- Semences
- Engrais
- Terreau - Tourbe
- Outillage
- Poterie
- Barbecue
- Plants pomme-de-terre
- Oignons



ROBERT TAELEMAN

23, Avenue Lambertmont
S.P.R.L. 1342 Limelette Tél. : 010/ **41 61 64**

Nos ambassadrices au Wisconsin



Melles Hermand (à gauche) et Minnon (à droite) entourant, sur notre document de gauche, Mme et M. Dujardin et sur notre photo de droite, Mme et M. Renier.

Françoise Minnon et Chantal Hermand, deux de nos charmantes concitoyennes, ont passé quelques jours de vacances dans la communauté wallonne du Wisconsin (E.U.). Nos lecteurs se souviendront certainement de ces Wallons d'Amérique qui viennent régulièrement rendre visite à leur parenté restée sur le

vieux continent et que les autorités communales ont déjà eu le plaisir d'accueillir au Centre Culturel.

C'est au cours de ces rencontres que des liens d'amitié fraternelle se sont noués entre plusieurs familles. Ainsi en est-il pour les Dujardin et les Renier fixés dans la région de Green Bay qui ont accueilli tour à tour nos

ambassadrices. Particulièrement attentives à l'image de marque de notre Ville, Mesdemoiselles Minnon et Hermand offrirent à leurs hôtes des cadeaux-souvenirs qui témoignent de l'intérêt porté à nos « frères d'Amérique » par le Collège échevinal.

Promenade au Bois des Rêves

Le 18 juillet dernier, en présence de nombreuses personnalités, fut présenté au domaine provincial du « Bois des Rêves » un document descriptif qui permettra aux visiteurs de mieux connaître ce centre de récréation et de loisirs idéalement situé entre Wavre et Louvain-la-Neuve.

Ce dépliant contient une carte de situation explicative, un aperçu historique, la description des principaux points attractifs et des informations didactiques. Il est disponible sur place au prix de 20 F.

Au cours de la même réception offerte par la FTB et le domaine provincial, furent inaugurés dix circuits de promenades sillonnant l'entité et totalisant 47 km.

Dépliants disponibles à la Maison du Tourisme.

Le Lac des Nations L'Arbre de la Paix

C'est décidé : en accord avec les autorités de l'U.C.L. le Collège échevinal envisage d'aménager une partie des abords du lac de Louvain-la-Neuve en parc boisé.

On a imaginé d'y planter autant d'arbres qu'il existe de nationalités de par le monde. Ainsi sera matérialisée « in situ » l'universalité de l'U.C.L.

Au pied de chaque arbre sera placée une plaquette indiquant le nom du pays et de sa capitale. Une reproduction du drapeau y figurera également.

Bel exemple d'outil pédagogique pour les nombreux enfants des écoles de notre ville, le parc sera inauguré, en présence des autorités locales et des représentants des différentes nations.

Pour commémorer l'Année de la Paix, le Collège échevinal a eu l'idée de faire planter un arbre. Restait à déterminer son emplacement et la date de la cérémonie...

Actuellement c'est chose faite. L'Arbre de la Paix sera planté... avenue de la Paix, le 11 novembre prochain (Opération 11.11.11 oblige !) à l'issue des cérémonies consacrées au relais sacré.

Espérons que cette jeune pousse n'aura pas à souffrir des « coups de canif » encore trop souvent réservés au symbole qu'elle représente.

PIERSON
Cest BON

010/41.42.43



Ets. Hermand sprl

Avenue des Combattants, 117
1340 Ottignies

Tél. : 010/41 3432



interRent
Location de véhicules

HISTOIRE

La Concordia a 125 ans

Quand, en 1862, François Dupois et les frères Roofers créèrent une modeste société de musique sous le nom de « Fanfare Concordia » ils n'imaginaient sûrement pas la longue et glorieuse carrière qu'elle aurait.

Et pourtant...

En 1986, elle se compose d'un ensemble de cordes et d'un orchestre d'harmonie (cuivres, bois et percussions) regroupant une centaine de musiciens en majorité diplômés ou élèves d'Académies et de Conservatoires. Un nouveau projet existe qui verra la création d'un orchestre de middle jazz. Les deux chefs actuels sont Madeleine Delobbe, soliste à l'Orchestre de Chambre de Wallonie (ensemble à cordes) et Marcel Ancion, professeur au Conservatoire de Bruxelles et directeur de l'Académie d'Ixelles (orchestre d'harmonie).

Actuellement des contacts sont pris avec Monsieur Bodson, directeur de l'Académie Intercommunale de Musique, en vue de contribuer au rapprochement des deux « institutions » et de faire participer les élèves de l'Académie aux activités de la Philharmonie.

La « Royale Concordia » aborde donc l'année de son 125^e anniversaire avec sérénité. Elle a eu maintes fois l'occasion de tester la fidélité de la population qui, tout récemment encore, a accueilli ses musiciens avec enthousiasme lors de la tournée effectuée dans tous les quartiers en vue de collecter une partie des fonds nécessaires à l'organisation du programme qu'elle se propose de mettre sur pieds.

Nous aurons l'occasion de revenir régulièrement dans ces colonnes sur ce très alléchant projet complété par l'édition d'un disque. A ce sujet, les responsables de la société souhaiteraient entrer en relation avec un sponsor local (entreprise commerciale) qui prêterait une oreille attentive et... généreuse au présent appel.



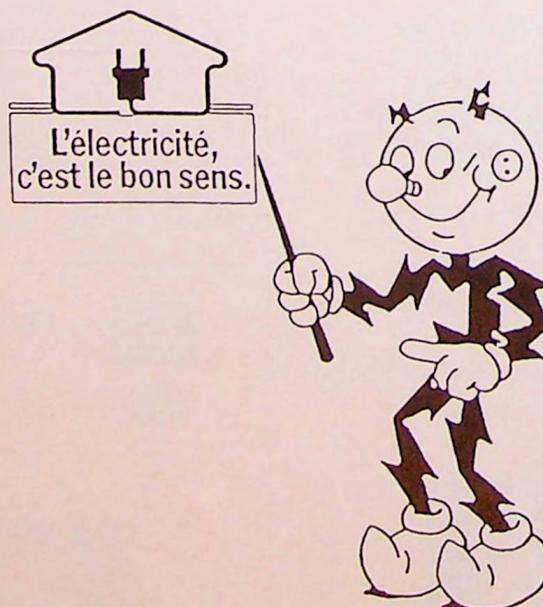
Concordia

La « Fanfare Concordia » vers 1925 dans le parc du Château d'Ottignies.

Extrait du programme pour le 4^e trimestre 1986

Sa 20.09	Maison de la Radio (Bruxelles) : Enregistrement d'un concert
Sa 17.09	Douaire : Concert donné dans le cadre des Fêtes de Wallonie (19 h. 45 - 21 h. 15)
Sa 11.10	Mont-St-Guibert : Grand concert
Sa 18.10	Douaire : Fête musicale et souper
Ma 11.11	Participation au relais sacré
Di 23.11	Eglise St-Remi : Messe de la Ste-Cécile

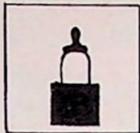
L'électricité, c'est **UNERG-SEDILEC**
auprès de qui vous pouvez vous informer !



OTTIGNIES - Rue du Monument 54 - (010) 41 74 04

CARNET FAMILIAL

Naissances



Mai

André Jean
Passage de la Neuville, 4
Péchemy Valentin
Rue des Pâchis, 39
Cadet Laurence
Rue de la Vallée, 10
Phuati-Pauku Andry
Rue René Magritte, 2
Thuadi-Phuku Cédric
Rue René Magritte, 2
Tazerout Malek
Rue P.J. Redouté, 3/101
Motin Mélissa
Rue du Monument, 3/101
Baudet David
Avenue des Combattants, 15
Roland Corentin
Place des Giroflées, 6
Balmasoud Yassine
Avenue des Rossignols, 36
Poncin Christophe
Avenue des Mésanges, 8
Guenet Antoine
Avenue Albert 1^{er} 113 A
Jonckheere Corentin
Rue Vanderdilt, 3
Vandenberg Damien
Avenue de la Résistance, 1
Lokota Ilondo Michel-Ange
Cour des Ondines, 2/202
Debroux Laurence
Grand Rue, 74
Meneses Lizarraga Alejandra
Avenue du Grand Cortil, 19
Codden Laetitia
Clos des Mésanges, 13
Gomez Moreno Janer
Rue de la Neuville, 7
Bagula Iggega Sandra
Cour de la Ciboulette, 6/106
Geerinckx Thibault
Avenue Jacques Gorgin, 20
Moreau Inès
Rue Emile Goes, 3/202
Sabbe Charlotte
Chemin des Hayettes, 1
Laouiti Yacine
Avenue des Rossignols, 29

Bouckaert Stéphanie
Rue de le Chapelle 1
Marlair Julien
Rue des Primevères, 10/102
Aussens Emilia
Scavée du Biéreau, 17
Barrufol Sofia
Scavée du Biéreau, 32/209
De Boeck Hélène
Clos Juste Lipse, 4
Joly Chantal
Avenue des Hirondelles, 76
Contempré Jeremy
Rue A. Haulotte, 41
Castelain Benoît
Cour de Valduc, 3
Mazurkiewicz Anthoni
Rue Louis Sablon, 9
Dasnoy Thibault
Avenue Provinciale, 121
Breuls de Tiecken Aymeric
Rue de la Croix Thomas, 38
Arras Mourad
Avenue Roi Baudouin, 8/102
Boukamel Sarah
Place des Giroflées, 4/001
Paulissen Sébastien
Avenue des Combattants, 119 A
Amiet Antoine
Passage des Dinandiers, 12

Juin

Muytjens Benoît
Avenue de Thomaz de Bossière, 24
Carion Raphaël
Rue du Tiernat, 35
Neimry Youri
Rue P. Defnet, 31
Mairesse Benoît
Rue des Annettes, 43
Tigel Pourtois Andrès
Avenue Albert 1^{er}, 5
Deguelde Michaël
Rue Alfred Haulotte, 14 A
Bellouch Mohamed
Avenue des Rossignols, 57
El Mahi Karim
Clos du Quadrille, 1/103



Meunier David
Clos Marie Doudouye, 5
Gilles Philippe
Avenue Bel Horizon, 30
Salvat Villarreal Laura
Rue du Paradis, 8
Licandro Lado Marcelo
Ruelle St-Eloi, 10/202
D'Hollander Ombeline
Rue du Morimont, 33
Bertholet Pauline
Rue de Pallandt, 12
Mairesse Florence
Rue du Blanc-Ry, 40
Moreau Julien
Rue des Blancs Chevaux, 7
Salter Emilie
Rue A. Haulotte, 44
Fernet Gwennaël
Rue de la Baraque, 120
Evrard Thibault
Rue des Annettes, 11
Denis Quentin
Rue du Chemin de Fer, 10
Collard Kevin
Rue du Bois Henri, 6
Borceux Thomas
Rue du Roi Albert, 13
de Waal de Trithe Muriel
Rue du Baleau, 2
Thiry Jérôme
Clos de la Haguette, 7
Dechamps Samy
Clos du Quadrille, 3/401
Piroux Noélie
Clos du Cheval Godet, 4

Juillet

Van Calck Nancy
Rue de l'Invasion, 74 A
Coumont Vanessa
Rue du Blanc-Ry, 43
Michiels Xavier
Clos des Pinsons, 4
Duchêne Simon
Clos du Grand Feu, 13
Mushamalirwa Mugisho Matthieu
Avenue de la Palette, 25
Dagneaux Jérôme
Grand Rue, 24
Vanstraelen Florent
Rue du Petit-Ry, 41
Daghari Nesserine
Ruelle St-Eloi, 8/002
Symens Hélène
Avenue des Capucines, 83
Salhi Nasma
Rue René Magritte, 23/204

CARNET FAMILIAL

Ponthière Thomas
Rue du Chemin de Fer, 15

Mathelart Julien
Rue des Primevères, 6/201

Grégoire Pol
Rue de Pinchart, 6

Perlot Aurélie
Rue des Coquerées, 30

Oversteyns René
Avenue Albert 1^{er}, 56

Tillieux Jennifer
Avenue des Rossignols, 34

Wery Céline
Rue A. Haulotte, 10

Rosenoer Clio
Rue de la Malaise, 6

De Meersman Damien
Clos des Gaulois, 6

Suarez Bock Damiano
Cour des Trois Fontaines, 39

Debuyst Marine
Grand Rue, 70

Moginet Sybille
Clos des Trimousettes, 3/102

Azahaf Tawfik
Avenue des Sorbiers, 61

Huygen Virginie
Clos du Quadrille, 4/202

Lichir Nourredine
Avenue des Rossignols, 77

Claeys Julie
Avenue des Capucines, 9

Urmeneta Careaga Paulina
Rue Haute, 52

Vanderveken Julien
Avenue René Jurdant, 19

Midlaire Jessica
Avenue Albert 1^{er}, 145

Moulay Boudkhili
Rue des Bruyèresn 24/204

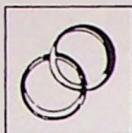
Ancion Jérôme
Rue de la Vallée, 14

Pirson Sébastien
Rue du Roi Albert, 20

Kluj Priseille
Avenue des Rossignols, 9

Nsavyimana Linda
Rue P.J. Redouté, 3/002

Mariages



Mai

- 2 — Gillet Patrick, Woluwe-St-Lambert et Dedain Anne-Marie, Ottignies-L.L.N.
- 7 — Bajoit Pascal, Wavre et Danguy Dominique, Ottignies-L.L.N.
- 17 — Bagula Byumanine et Musuamba Mutambayi, Ottignies-L.L.N.
Schoeters Daniel, Genappe et Detienne Bérengère, Ottignies-L.L.N.
Auquier Michel, Ham-sur-Heure-Nalinnes et Croisier Dominique, Ottignies-L.L.N.
- 20 — Dufond Christian et Buffin Martine, Ottignies-L.L.N.
- 30 — Rosta Istvan et Sakal Ergebet, Ottignies-L.L.N.

Juin

- 7 — Pellone Roberto et Rouleaux Martine, Ottignies-L.L.N.
- 20 — De Witte Henri et Bosman Annie, Ottignies-L.L.N.
- 21 — Bontemps Philippe et Paschael Françoise, Ottignies-L.L.N.
Glautier Benoît et Masoni Dominique, Ottignies-L.L.N.
- 24 — Everard Marc et Lannoy Marie-Claire, Ottignies-L.L.N.
- 26 — Verbouwe Alain, Court-St-Etienne et Deprez Bernadette, Ottignies-L.L.N.
- 28 — Fiévet Philippe, Tournai et Michiels Karin, Ottignies-L.L.N.
Biringanine Mulamba, Ottignies-L.L.N. et Burundi Nyakahonga, Kinshasa
Cicchirillo Francesco et Roloffe Patricia, Ottignies-L.L.N.

Juillet

- 2 — Barrea Adolphe, Asse et De Vleeschouwer Elisabeth, Ottignies-L.L.N.

- 4 — Declaye Michel et Bryssens Brigitte, Ottignies-L.L.N.
Saint-Viteux Christophe et Leisen Bernadette, Ottignies-L.L.N.
- 5 — Hautier Dominique, Incourt et Anciaux Christine, Ottignies-L.L.N.
Vanhorle Dimitri, Beersel et Bouffieux Annick, Ottignies-L.L.N.
- 9 — Pirnay Jean, Lens et Drouillon Fabienne, Ottignies-L.L.N.
- 11 — Ilkhani Mohammed, Ottignies-L.L.N. et Houschold Sarah, Saint-Clair (Grande-Bretagne)
- 11 — Soret Jean-Luc, Overijse et Lanneau Françoise, Ottignies-L.L.N.
Renard Dominique, Sombreffe et Miroir Sylvie, Ottignies-L.L.N.
Metens Philippe et Gillis Carine, Ottignies-L.L.N.
Dumont Réginald et Meeus Geneviève, Ottignies-L.L.N.
De Couvreur Eric, Lasne et Dupont Véronique, Ottignies-L.L.N.
- 19 — Goethals Olivier et Castille Geneviève, Ottignies-L.L.N.
Leclercq Stéphane et Wigny Marie-France, Ottignies-L.L.N.
- 26 — Biesemans Yves et Wiame Laurence, Ottignies-L.L.N.
Mirabelle François, Luxembourg (G.D.L.) et Rémels Sophie, Ottignies-L.L.N.
Conrotte Thierry et Detrembleur Christine, Ottignies-L.L.N.
- 31 — De Mesmacker Pascal, Auderghem et Hermand Laurence, Ottignies-L.L.N.

Décès



Mai

- Hérent Bertha
Avenue des Hirondelles, 37
Caron André
Avenue de la Paix, 45



Gérard Hélène
Rue de la Sapinière, 3

Quintric Anne-Marie
Avenue de la Résistance, 31

Blanche Louise
Avenue des Combattants, 93

Beerens Josine
Avenue Provinciale, 24

Berthels René
Avenue de la Résistance, 51

Jansen Célestine
Avenue de Lauzelle, 35 A

Hirsoil Dominique
Rue de la Chapelle, 18

Noël Jacques
Chaussée de la Croix, 3

Juin

Léonard Fernand
Rue des Fusillés, 19

Van Daele Marcel
Avenue Demolder, 60

Goeminne Lucie
Avenue des Peupliers, 40

Alban Marthe
Rue du Moulin, 38 A

Soufi Sohad
Avenue des Hironnelles, 77

Paten Louise
Rue de Franquénies, 91

Juillet

Siaens Marie-Thérèse
Rue du Ruhaux, 6

Vanmarsnille Marcel
Avenue Demolder, 47

Miroir Roger
Avenue des Sorbiers, 109

Deflandre Edgard
Rue du Moulin 19/301

Clément Auguste
Rue de la Vallée, 39

Henschel Jeanne
Rue de la Vallée, 13

Lambrecht Maria
Avenue Van de Walle, 6

Guns Léon
Clos des Lilas

Pilloy Palmyre
Avenue des Combattants, 93

Coup d'œil sur le centre de Loisirs 1986

Avec la fin des vacances vient le temps des bilans. Le centre de Loisirs actifs clôture cette année ses activités d'été sur deux notes positives.

D'une part, une augmentation conséquente de la participation des enfants pour l'ensemble des centres par rapport à l'année passée (en moyenne 163 enfants, soit 8 de plus que l'an dernier) et, de l'autre, l'ouverture d'un nouveau lieu d'activité à l'école communale de Limelette (Jassans) qui a trouvé un écho très favorable auprès des parents.

Depuis cette année en effet, le C.L.A. propose l'accueil des enfants de trois

à onze ans en trois endroits différents de l'entité avec, en outre, un local spécifique pour les douze-seize ans (les Ados).

Ce grand projet d'animation reposait sur les épaules de la Présidente Bénédicte Herman assistée par une équipe de 6 moniteurs et coordinateurs dynamiques et disponibles.

Le montage photographique laisse transparaître la joie des enfants et la compétence de l'encadrement.



1. Arrivée du car : une belle journée en perspective.



4. ...et pour les plus grands.



2. Le décor est planté, c'est déjà la fête !



5. Que pensez-vous de notre « maquillage » ?



3. Animation pour les tout petits...



6. Rondeau au pied de la nouvelle école de Blocry en construction.

Formation de moniteurs(trices) de centres et de plaines de vacances

A qui s'adresse cette formation ?

Cette formation s'adresse à tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s par l'animation d'enfants et d'adolescents durant leurs temps de vacances et de loisirs.

Elle permet également aux étudiant(e)s et futur(e)s étudiant(e)s en puériculture, humanités sportives, écoles normales... de réaliser leur stage obligatoire dans de bonnes conditions.

Le contenu de la formation

La formation propose aux participants de vivre, durant les différentes séquences, des activités ludiques, musicales, d'expression, de présentation ainsi que des discussions, réflexions, communications verbales et non verbales.

Le vécu de chacun sera le biais par lequel seront abordés ces aspects importants de l'animation.

D'autre part, par les activités et la vie collective, elle permet à chacun de découvrir ses possibilités tant au point de vue personnel qu'au point de vue de ses relations sociales.

La formation comporte quatre phases :

— deux week-ends programmés : 7, 8, 9 novembre 1986 :

Thème : « Utilisation de matériaux de récupération » :

13, 14, 15 février 1987 :

Thème : « Sensibilisation aux activités de la petite enfance ».

— un stage de 10 jours (140 heures) durant les vacances de Pâques (avril 1987). Ce stage est résidentiel. Les participants, répartis en groupes stables, aborderont les aspects de la vie collective ainsi que les différents registres cités plus haut.

— un stage pratique (200 heures) d'un mois durant l'été 87 (juillet ou août) au Centre de Loisirs Actifs d'Ottignies-L.L.N. et ce sous la forme de l'animation d'un groupe d'enfants ou d'adolescents. Le stage pratique prend également en considération l'aspect de formation.



Bulens

Un groupe de moniteurs au cours d'un stage à Estainpuis.

— deux week-ends programmés : septembre 87 :

Thème de perfectionnement à l'animation :

octobre 87 :

Thème : « Evaluation de la formation de moniteurs-trices de centres et de plaines de vacances ».

Diplômes, issue de la formation

Le contenu et les modalités de cette formation sont conformes aux exigences émises par le Conseil de la Jeunesse d'Expression Française car elle est encadrée par un organisme d'Education Permanente reconnu par le Ministère de la Communauté Française.

La participation active à l'ensemble de la formation peut donner droit à deux diplômes :

— l'un délivré par l'Administration Communale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ;

— l'autre délivré par les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active).

L'admission à la formation

Cette formation est accessible à toute personne âgée de 16 ans au 1^{er} juillet 86 (aucune dérogation n'est admise).

Les différentes séquences constituent un tout que ceux et celles qui s'inscrivent s'engagent à suivre de manière assidue (voir contrat d'engagement)

Le prix de la formation

Aucune somme n'est demandée aux participants pour entamer cette formation. Les frais de participation seront déduits de l'indemnité normalement payée aux moniteurs qui travaillent au Centre de Loisirs Actifs.

L'inscription à la formation

Les documents d'inscription ainsi que tout renseignement peuvent être obtenus au service social de l'Administration communale par téléphone au 010/41 40 72.

La demande d'inscription doit parvenir à l'Administration communale, avenue des Combattants, 35, 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve avant le 30 septembre 1986.

Les inscriptions sont limitées à 22 candidats.



JEUNES



Au Centre Culturel :
**Théâtre
pour enfants**

Le Théâtre du Bilboquet illustre l'éternel conflit des générations (avec l'accordéoniste Louis Spâgna de Céroux).

La saison 86-87 pour les 3-15 ans

C'est au « Festival de Huy », en cette fin d'été, que la plupart des troupes professionnelles belges de théâtre pour l'enfance et la jeunesse nous ont présenté leurs nouveaux spectacles.

Parmi cette production abondante et variée, nous retiendrons ce qui nous a paru à la fois bon et le mieux correspondre aux besoins et centres d'intérêt de notre public.

Comme la saison passée, deux types de diffusions seront programmés :

1. Le théâtre à l'école

Les élèves viennent pendant les heures scolaires avec leurs enseignants. Les spectacles présentés sont agréés par le Ministère qui a fixé le prix à 60 F. par enfant en « maternelle » et « primaire », à 80 F. en « secondaire ».

Notre programme sera disponible à partir du 15 septembre au Centre Culturel d'Ottignies.

2. Les séances tout public

à 15 heures où l'enfant vient seul ou en famille.

12 novembre 1986 :

Le Petit Putsch

par le Théâtre du Bilboquet

20 décembre 1986 :

Gomma percussions

4 février 1987 :

Pipandor (marionnettes)

par le Théâtre des 4 Mains

4 mars 1987 :

Alice au pays des merveilles

par le Miroir Magique

1^{er} avril 1987 :

Et l'âge du capitaine ?

par les Ateliers de l'Arcane

Une nouveauté :
l'Abonnement Junior

Prix de la place dans l'abonnement : 90 F., soit 450 F. pour 5 spectacles.

Prix de la place hors abonnement : 110 F.

Vente des abonnements à partir du 6 octobre au Centre Culturel d'Ottignies.

Ces spectacles destinés aux enfants intéresseront et divertiront aussi les jeunes et les adultes tant par leur qualité artistique que par les thèmes abordés. Cet « abonnement junior » est une collaboration du Centre Culturel d'Ottignies (M. D. Daveau : 010/410175) et du Centre Culturel du Brabant Wallon (Cl. Liénard : 010/615777).

Du 26 au 29 novembre
au Centre Culturel :

Comment choisir un jouet ?

Quatre journées d'exposition et d'information destinées aux parents, éducateurs... toute personne se sentant concernée.

Quels sont les différents facteurs intervenant consciemment ou inconsciemment dans ce choix ?

En fonction de quelles données, quels critères, choisir un jouet :

— la psychologie de l'enfant

— le rôle éducatif, social, culturel du jeu

— l'aspect idéologique, économique

— le coût, la sécurité, la solidité du jouet

— la législation en vigueur.

Programme détaillé disponible dans le courant du mois d'octobre.

Renseignements auprès de Mme Daveau au 410175.

PAPETERIE

« Le Script »

- Fournitures de bureau
- Articles pour étudiants et écoliers
- Carterie - gadgets



Centre Commercial du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/411919

G. NOEL

Maison fondée en 1920

Avenue Albert 1^{er} 43
1342 Limelette
Tél. 010/41 31 90

- Vente et réparation du matériel agricole et horticole
- Travaux de soudure et vente fer au détail
- vente huile Castrol

PARTICIPATION

Echos des Commissions

Aménagement du territoire

Réunie en séance le 21 avril dernier, la Commission a proposé une charte de l'environnement à ratifier par le Conseil Communal. En voici le texte :

Art. 1

Le Conseil Communal sollicitera l'appui et la collaboration de tous les administrés afin d'assurer à la nature une protection efficace.

Art. 2

Le Conseil Communal veillera lors de l'élaboration de tout projet d'aménagement urbanistique :

a) à promouvoir la qualité de la vie au sein des zones habitées ou à bâtir notamment par la valorisation d'espaces verts et par une attention toute particulière accordée à la plantation d'arbres et de haies.

b) à maintenir intacts dans la mesure du possible, les sites naturels existant sur son territoire (arbres, haies, et zones vertes, eau et marais, et les berges de cours d'eau aussi bien ceux appartenant à la commune que ceux appartenant à des particuliers. Les propriétaires de ces terrains seront invités à collaborer à cette action de protection.

Art. 3

Le Conseil Communal s'efforcera dans la mesure de ses moyens d'obtenir la gestion et le contrôle des terrains les plus remarquables par achat ou par location afin de les convertir en zone naturelle protégée. Les terrains ainsi contrôlés le seront en vertu de critères les plus aptes à favoriser le maintien des espèces animales et végétales.

Art. 4

Afin d'aider les autorités communales dans l'exécution du programme de conservation, il sera fait appel à des collaborateurs compétents, résidant ou travaillant de préférence sur le territoire de la Ville. Dans ce but, il sera créé au sein de la commission consultative de l'Environnement existante, un groupe de travail chargé de la conservation de la nature et des questions ornithologiques. En cas de nécessité, ce groupe de travail pourra solliciter des directives et des conseils techniques

et scientifiques de la section Ecologique et Conservation de la nature de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et de tout autre organisme compétent en la matière.

Art. 5

Certains terrains sous protection seront selon les nécessités aménagés dans un but éducatif ou touristique. A cette fin, ils pourront être pourvus de sentiers nature et d'un équipement permettant l'observation de la faune et de la flore. Des visites guidées pourront être organisées et un programme d'activités visant la protection de la nature sera établi.

Art. 6

Les terrains feront l'objet d'études et de relevés scientifiques pour lesquels l'appui et la collaboration de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique et de tout autre organisme compétent pourront être sollicités, à titre gratuit.

Art. 7

La Commune et les propriétaires ou locataires de terrains situés dans les zones urbaines seront invités à créer sur le domaine qu'ils gèrent des refuges ornithologiques. Ils y feront installer des nichoirs sélectifs et viendront en aide aux oiseaux en cas de froid prolongé.

Art. 8

L'autorité communale interdira toute pratique de la tenderie et de baguage non couvert par un permis scientifique légal.

Art. 9

Il importe de mettre sur pied un vrai programme éducatif mettant l'accent sur l'importance morale, sociale, économique et scientifique de protection de la nature. Dans ce cadre, l'autorité communale organisera annuellement une journée communale de la protection de la nature.

Tous les établissements scolaires seront invités à participer à ces journées par groupe de travail.

Art. 10

La Commune informera la population des efforts consentis au profit de la nature. Tout fait digne d'intérêt à cet égard sera signalé à la Commission.

La présente Charte bénéficiera d'une très large diffusion.

Le CLIP : Clap ! c'est parti...

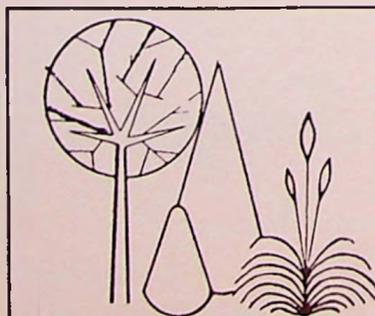
C'est parti ! Le 20 mars 1986, huit associations et comités d'habitants ont constitué le « Comité de Liaison des Associations et Comités d'Habitants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve » (CLIP en abrégé).

Le CLIP recouvre en fait les associations suivantes :

— AIR Quartiers BAULOY - Commune Libre de Céroux - Comité d'Animation des Mésanges et des Colombes - Comité d'Animation du Quartier René Jurdant - Comité de Franquénies - Association des Habitants d'Ottignies - Association des Habitants de Louvain-la-Neuve - Comité Chapelle aux Sabots.

Comme mentionné aux statuts, le CLIP est un lien de concertation, de participation et d'information entre les différentes associations d'habitants ou comités de quartier ou comités de défense et d'animation de la Ville d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le CLIP ne prendra en charge les problèmes spécifiques d'un quartier ou d'une association déterminée qu'à sa demande. Chaque association de quartier garde son entière liberté.



Rue Abbessé 53
5864 - Nil-Saint-Vincent

hubert de brye

**entreprise
de parcs
et jardins**

tél.

010 * 65.79.21



En suivant les séances du Conseil Communal

Séance du 29 avril

Après avoir ratifié diverses ordonnances de police relatives à des mesures restrictives de la circulation, l'Assemblée prend acte de la démission de Mme Nadine Paquay, conseillère au CPAS, valide les pouvoirs de sa remplaçante, Mme Monique Abeels.

Elle prend également connaissance de la démission de M. André Marchand et son remplacement par M. Remy Gérard en qualité de membre du Conseil de la Fabrique d'Eglise St-Pie X.

Le Conseil approuve la convention à passer entre SEDITEL et TV COM ainsi que la construction et l'aménagement du deuxième terrain de football de Lauzelle dont la dépense est estimée à 9.892.858 F.

Il procède également à l'adoption provisoire du plan d'alignement établi en vue de l'amélioration de la rue des Coquerées.

Il est également décidé d'agréer les groupements suivants en vue de leur participation aux Commissions communales consultatives : A.P.A.R.O. (jeunesse et culture) et Fast Food Product asbl (culture).

Séance du 17 juin

Le Conseil approuve différents projets d'amélioration de voiries : réfection du pavage de la Place Communale de Céroux et intervention dans l'égouttage du quartier de Profondsart.

Il décide également d'aménager un pavillon de deux classes à l'école des Coquerées et de solliciter des subsides à la Communauté Française pour la construction d'un mur d'entraînement au tennis à la Plaine des Sports des Coquerées.

L'Assemblée décide l'acquisition de terrains avenue des Merisiers (une partie du terrain de football) et l'achat d'un terrain, rue du Moulin (Limerie) destiné à la construction d'un Centre du Troisième Age.

Enfin, elle vote le règlement d'occupation et les tarifs de location relatifs aux salles communales de Limelette, Céroux et Ottignies.

Séance du 2 juillet

Le Conseil approuve la modification partielle du plan de secteur Wavre-Jodoigne-Perwez (dont fait partie notre Ville), ceci afin de permettre l'installation d'un Centre de Recherche SHELL qui devrait à terme permettre la création de 280 emplois à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Il émet ensuite un avis favorable au sujet du protocole de fusion et des nouveaux statuts des bibliothèques de culture générale de Mousty et de Louvain-la-Neuve.

Le Conseil marque son accord sur les travaux de renforcement de l'éclairage public Grand Rue à Céroux, l'agrandissement de la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, l'achat d'un camion d'occasion pour le Service des Travaux et le remplacement de la chaudière de chauffage de l'église St-Pie X.

L'Assemblée approuve le projet et le cahier des charges relatifs à l'aménagement d'une bibliothèque pour enfants et d'une ludothèque dans les locaux de la ferme du Douaire. Elle adopte définitivement le plan d'alignement de la rue des Coquerées et marque son accord pour l'intervention de la Ville dans l'achat d'une ambulance SAMU pour la section locale de la Croix Rouge.

Notre Ville accueille les étrangers

L'accueil des populations étrangères fait l'objet de soins attentifs de la part tant des services communaux que des responsables d'associations locales.

Signalons tout d'abord qu'au 31.12.85 on dénombrait 2.543 personnes d'origine étrangère résidant dans notre Ville. Elles se répartissaient en une centaine de nationalités dont les plus représentatives étaient :

Maroc : 671 ;
Zaire : 547 ;
France : 238 ;
Italie : 198 ;
Algérie : 137.

L'accueil de ces populations est assuré par différents services :

- Service Communal des Etrangers : avenue des Combattants, 40 - Tél. 41 02 42
- C.P.A.S. : est à la disposition notamment des réfugiés politiques - avenue Reine Astrid, 4 - Tél. 41 49 42
- Accueil des Etudiants étrangers : place de l'Université - Tél. 43 21 77
- Reliance : accueil dans des familles de parrainage - sentier du Luxembourg, 15 - Tél. 43 45 14
- « Casa de Las Penas » : échanges culturels et scientifiques latino-américains - rue des Wallons, 16 - Tél. 41 99 68

**DISTRIBUTEUR
AUTORISÉ**




Fargeat-Dumoulin sprl

Produits pétroliers
Location de containers

Avenue Lambertmont 8
1342 Limelette
Tél. 010/41 33 24 - 41 70 27

**PIERSON
C'est BON**



010/41.42.43

Journée « Portes Ouvertes » à la Croix-Rouge

La Section locale de la Croix-Rouge organise le samedi 4 octobre une journée « Portes Ouvertes » en son Centre, rue de la Station, 9, à Mousty.

Vous aurez l'occasion de vous informer au sujet de ses diverses activités et de vous intéresser aux moyens déployés conjointement en cas de catastrophe par la Protection Civile, le Service 900 et la Croix-Rouge.

La Police communale et Touring Secours ouvriront un stand « Sécurité de la circulation » avec initiation des jeunes.

Le programme de ces activités et d'autres, plus récréatives, sera porté prochainement à la connaissance de la population.

La Section locale de la Croix-Rouge remercie cordialement à l'avance les visiteurs qui participeront à cette intéressante journée.

A l'occasion de cette journée, nous demandons à nos concitoyens qui utilisent le container entreposé dans la propriété de l'ancienne tannerie de Mousty de ne pas s'y rendre le samedi 4 octobre 1986 afin de ne pas perturber le déroulement de la manifestation.

Gare à la grippe !

Nos lecteurs se souviendront certainement d'une grippe particulièrement tenace qui a sévi au cours de l'hiver dernier. Le responsable de cette maladie était le fameux virus influenza dont la première identification dans notre pays eut lieu au début du mois de mars 1986.

Au seuil de l'automne qui s'annonce, il est important de rester attentif et il n'est pas sans intérêt de signaler que les vaccins grippaux en circulation sont tous efficaces contre le virus influenza. La vaccination est conseillée pour les personnes âgées et les personnes souffrant d'affections respiratoires chroniques.

« Ne O Liens » : Prenez-vous en charge

En association avec « Y voir clair », plus nettement thérapeutique, les « Ne O Liens » sont centrés sur le développement personnel et l'entraide psychologique. Il s'agit donc d'une autre thérapie permettant de se prendre progressivement en charge. C'est également un lieu d'échanges où pourront se créer des liens dans un climat d'ouverture et d'authenticité.

Contact :
Rue du Petit-Ry, 32
Tél. : 010/416997

L'ALCOOL EST-IL UN PROBLÈME DANS VOTRE FAMILLE?

ALATEEN

pour les adolescents affectés par la consommation d'alcool d'une autre personne



DANS ALATEEN VOUS POUVEZ:

- rencontrer des jeunes ayant les mêmes problèmes que vous
- comprendre l'alcoolisme en tant que maladie
- partager vos expériences
- acquérir de la confiance en vous-même

Pour des renseignements confidentiels écrivez à :
Bureau National
Rue Van Artevelde 44 - 1000 Bruxelles
ou téléphonez au 02/512.17.19 (répondeur)



EXPO CARRELAGES

PRIX DE GROS

Ouvert du mardi au vendredi
de 10 h. à 12 h.
de 14 h. à 18 h.
Samedi de 10 h. à 16 h.
T.V.A. 693.016.59

Ottignies
Av. des Combattants 81
Tél. : 010/415415

Renseignements :
AL.ANON - ALATEEN - Bureau National
Rue Van Artevelde, 44 - 1000 Bruxelles
Contact local : Emmanuel - 02/653 1801

Clôtures DETHY sprl

Avenue Albert 1^{er} 33
1342 Limelette
Tél. 010/41 5088

Distributeur reconnu Bekaert

Piquets en fer plastifié, bois, béton,
caoutchouc

Treillis en tous genres,
plastifié et galvanisé

Accessoires pour clôtures électriques

Clapiers - Chenils

Remise à domicile

SENIOR

La retraite, moment d'exclusion ?

L'idéologie dominante définit la retraite comme un moment d'exclusion, de solitude et d'absence de liberté.

L'Université des Aînés va à l'encontre de ces trois stéréotypes. Ce n'est pas parce qu'on est exclu du marché du travail traditionnel, qu'on est exclu de la société.

L'Université des Aînés n'est pas une école de loisirs.

Elle est avant tout un lieu de culture. L'accent y est mis sur le savoir et la relation avec les autres.

Tous les cours et séminaires organisés par l'Université des Aînés sont ouverts à toute personne ayant du temps disponible, quel que soit son âge et quel que soit son degré d'instruction.

L'Université des Aînés (U.D.A.) propose à Louvain-la-Neuve :

— des cycles de conférences sur des thèmes variés, abordés par des spécialistes en la matière (professeurs d'universités, chercheurs...).

Au programme de cette année : le nucléaire, la médecine de pointe, les médecines parallèles, les religions du monde, l'URSS, l'informatique, le tourisme en Belgique, l'art d'Occident.

— toute une gamme de cours et de séminaires tels que : anglais, espagnol, art graphique, micro-informatique, photographie, musique, éducation physique, yoga, horticulture, expression théâtrale...

— des visites, des excursions, des voyages.

Si vous désirez obtenir le programme complet des activités de l'U.D.A. à Louvain-la-Neuve, il vous suffit d'écrire ou de téléphoner

à l'Université des Aînés
Place Montesquieu, 1/1
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/434196 - 434181 - 434185

Pour les futur(e)s pensionné(e)s du secteur privé...

Comment introduire sa demande de pension ? Pour aider les personnes intéressées, nous donnons ici quelques indications relatives aux démarches à effectuer auprès de l'administration communale.

Rappelons tout d'abord que c'est le service social communal qui reçoit les demandes. Il est accessible au public tous les matins de 9 à 12 heures. (Tél. : 41 40 72).

Le candidat se présente personnellement avec sa carte d'identité, son carnet de mariage, ses différents numéros de compte de pension et ceux de son conjoint, les anciennes cartes de pension qui seraient encore en sa possession.

Il est également très utile de préparer un relevé de carrière qui mentionne les différentes périodes de travail ainsi sur les nom et adresse des employeurs successifs.

Pour ceux qui sont déjà titulaires d'une pension, rente, allocation (par exemple une rente d'accident de travail, pension OSSOM, allocation de handicapé, pension d'invalidé de guerre, etc...), il convient de se munir du dernier talon de pension ou du numéro de brevet.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du service ci-dessus.

Un passeport culturel pour le Troisième Age

Soucieux de promouvoir l'action culturelle en faveur des personnes du Troisième Age, le Ministère de la Communauté française a créé voici quelques années la carte « S ».

Véritable « passeport » culturel, elle donne droit à d'intéressantes réductions sur le prix d'entrée de certains théâtres, expositions, musées, cinémas, clubs de sport, maisons de la culture, etc...



Cette carte, gratuite, peut être obtenue auprès du service social communal - avenue des Combattants, 28 - aux heures de permanence (du lundi au vendredi de 9 à 12 h.) sur présentation de la carte d'identité ou de pré-pension.



Coiffure Monique

Rue Chapelle aux Sabots 20
Limoges
Tél. 010/61 24 33

- Spécialité : Brushing
- Dépositaire des produits du Dr. Renaud
- Banc solaire à votre disposition

Fermé lundi et mercredi après-midi

NOUVELLE ESTHETIQUE
Tel. 010/41.38.93
Lorsque
votre corps a besoin
de gentillesse

Du mardi au samedi
19 rue du Moulin - 1340 Ottignies
(building derrière le Douaire
au rez-de-chaussée)

Tél. 41 38 93

Réductions sur la consommation d'eau et d'électricité

Le Conseil communal du 2 juillet a voté l'octroi d'une réduction sur la consommation d'eau et sur la consommation d'électricité en faveur des personnes à revenus modestes.

Ces interventions s'élèvent à 530 francs chacune et sont consenties aux personnes dont les revenus annuels bruts de l'année 1985 ne dépassent pas 327.500 francs (en principe, tous les revenus entrent en ligne de compte).

Les demandes doivent être introduites avant le 30 novembre 1986 sur un document délivré par le service social communal (Tél. : 41 40 72) auprès duquel tout renseignement peut être obtenu.

Heureux qui comme 500.000 belges ont fait un beau voyage....

Pour une « place » au soleil !

Choisir l'émigration ne constitue nullement une panacée au problème du chômage. Il n'existe plus de « Nouveau Monde » qui pourrait tendre les bras à des millions de pionniers et leur permettre de se forger, en quelques années, une place au soleil. En outre, ce n'est jamais de gaieté de cœur que l'on quitte son pays, sa maison, ses parents, ses amis, pour entamer à l'étranger une carrière hypothétique. Mais ceux qui possèdent suffisamment de cran, de détermination et de ... compétence profes-

sionnelle, auraient cependant tort de négliger ce créneau. La connaissance du français, langue internationale, avantage certainement les jeunes Belges, qualifiés volontiers de « facilement exportables ». Et la décision de s'expatrier représente une preuve de courage, habituellement très appréciée par les employeurs au retour en Belgique de « ceux qui ont osé », leur servant en quelque sorte de tremplin pour une vie professionnelle enfin plus « casanière ».



SALLES

pour

Réunions • Banquets

de 20 à 150 personnes

La Palestre

1342 Limelette

Tél. : 010/41 0901-00

Passeport pour l'inconnu

Le saviez-vous ? Plus de 500.000 Belges, équitablement partagés entre francophones et néerlandophones, se sont installés à l'étranger pour y exercer leur métier ! Ils sont dispersés dans une centaine de pays, établis pour la plupart à titre définitif, alors qu'une minorité d'entre-eux n'y séjourne que pour quelques années. Si nous faisons abstraction du continent européen, nos compatriotes se regroupent surtout dans trois grands pays ; l'Australie, le Canada et l'Afrique du Sud. Mais là aussi, les frontières se ferment ; à leur tour frappées par la crise, ces régions ont adopté une politique protectionniste qui se traduit par un contrôle sévère de l'immigration. D'une façon générale, les pays en développement tentent d'ailleurs, très logiquement, de substituer aux travailleurs étrangers une main d'œuvre formée sur place, et en corollaire moins coûteuse.

Pour trouver des débouchés outre-mer, il importe donc de maîtriser les

techniques ou les sciences auxquelles les régions d'accueil ne sont que peu rompues. Un titre universitaire n'est pas tout : les médecins, les vétérinaires, les ingénieurs, les agronomes et autres enseignants ont certes de bonnes chances de décrocher plus aisément l'emploi souhaité, mais les littéraires ou les diplômés en sciences humaines ne se verront guère offrir de possibilités. Par contre, les techniques non-universitaires ainsi que les ouvriers spécialisés sont encore très demandés par bon nombre de pays, manquant de géomètres, d'électriciens, de mécaniciens, de maçons, de conducteurs de travaux...

Si vos qualifications correspondent à l'une de ces catégories prisées, et si vous êtes décidé à partir, attendez-vous pourtant à devoir surmonter d'autres obstacles. Etes-vous, par exemple, d'une constitution assez robuste pour faire face à des conditions climatiques tout à fait différentes de celles que nous connaissons en Europe, alors que les médecins et les hôpitaux sont bien souvent trop

rare ? Etes-vous capable de garder votre calme en toutes circonstances, même lorsque des produits de première nécessité sont introuvables sur le marché, même lorsqu'un garagiste renonce à réparer votre voiture parce qu'elle n'est pas d'un modèle courant dans le pays et que les pièces de rechange sont inexistantes, même lorsque les fonctionnaires zélés vous font perdre votre latin dans des formalités administratives qui ébahiraient Courteline en personne ? Et votre épouse partage-t-elle votre esprit aventureux ? Avez-vous pensé au problème de la scolarisation de vos enfants ? Si cette dernière n'engendre aucune difficulté au Zaïre, au Rwanda et au Burundi, où il existe des écoles belges, vous devrez souvent, dans d'autres pays, inscrire vos enfants dans des établissements français, où les études sont particulièrement onéreuses. Et dans certaines contrées à l'infrastructure scolaire primitive, vous devrez vous satisfaire d'un enseignement local, à moins que vous ne choisissiez des cours par correspondance... Inutile d'attirer votre attention sur le handicap quasi insurmontable des petits Belges qui reviendraient chez eux après avoir « bénéficié » de telles formules de remplacement.

Bons baisers d'outre-mer

Les « inconvénients » (le bel euphémisme !) que nous venons d'énumérer ne vous rebutent guère ? Bravo ! Vous jouissez d'une bonne santé, d'un moral inébranlable, vous êtes donc fin prêt pour tenter la grande aventure. L'existence que vous avez choisie ne sera pas des plus faciles, mais les compensations sont importantes : une rémunération souvent confortable (bien qu'elle puisse varier dans un rapport de un à dix selon votre statut : coopérant officiel, volontaire ou salarié autochtone) et des responsabilités nettement supérieures à celles qui vous seraient attribuées en Belgique. Soulignons également que des milliers de jeunes manifestent chaque année leur volonté de travailler dans un pays en développement... pour quelques centaines de postes disponibles. La concurrence est donc sévère, ici aussi, et pour faire valoir votre candidature avec toutes les chances de réussite, ne perdez pas de vue les pistes suivantes :

— Epluchez les annonces des quotidiens, des hebdomadaires et des revues spécialisées (par exemple, Le Courrier d'Outre-Mer, mais ce bulletin exige de ses abonnés une participation semestrielle aux frais de fonctionnement...)

— N'hésitez pas à contacter les ambassades, dont vous trouverez la liste dans les annuaires des téléphones. Certaines reçoivent d'ailleurs périodiquement des commissions itinérantes chargées de recruter du personnel en Belgique.

— Nouez des relations avec les coopérants de retour au pays, écrivez à ceux qui se trouvent encore sur le terrain : ces personnes vous fourniront une mine précieuse de renseignements sur votre future terre d'accueil, et elles connaîtront peut-être certains postes à pourvoir, répondant à vos qualifications...

— Adressez-vous à des organismes spécialisés, tels le Bureau International du Travail, l'A.G.C.D., le Comité Intergouvernemental pour les migrations (ils concernent la coopération officielle) ; Intercodex (qui s'occupe des volontaires payés par le pays d'accueil) ; l'Union Francophone des Belges à l'Etranger (qui fournit des adresses d'entreprises privées en fonction de votre diplôme) ; l'Office de Sécurité Sociale d'Outre-Mer (qui assure les travailleurs occupés hors de la C.E.E.), l'Association pour la promotion des enseignants d'expression française à l'étranger.

Les coordonnées de ces organismes, ainsi qu'une foule d'autres adresses utiles, sont disponibles au Service Communal de la Participation, 34, avenue des Combattants (1^{er} étage).

Un dernier conseil : N'attendez pas qu'un employeur vous expédie une réponse favorable pour vous documenter sur les pays dans lesquels vous pourriez être amené à exercer vos compétences (formalités administratives, vaccins, nécessaire à emporter, etc...). Vous devrez sans doute vous armer de patience avant d'obtenir satisfaction, mais lorsqu'une entreprise fera appel à vos services, tout se passera très vite et il s'agira d'être prêt. Un adieu, et demain, tout sera nouveau...

E.G.

La langue française outre-mer

L'expansion coloniale de la France au XIX^e siècle a fait largement pénétrer le français outre-mer et principalement en Afrique, où il reste la langue officielle de nombreux pays. Citons : la Réunion, la République de Djibouti, le Cameroun, la République Centrafricaine, la République Populaire du Congo, la Côte d'Ivoire, la République du Bénin (ex Dahomey), le Gabon, la Guinée, la Haute Volta, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Tchad, le Togo et Madagascar.

Les anciennes possessions belges en Afrique ont également adopté le français comme langue officielle : le Zaïre (avec le Kiswahili, le Lingala, le Tschiluba et le Kibongo), le Burundi (avec le Burundi et le Kiswahili, parlé dans les centres commerciaux), le Rwanda (avec le Kinyarwanda).

En Afrique du Nord : Algérie, Maroc, Tunisie et Mauritanie, il coexiste avec l'arabe, et est la langue subsidiaire.

En Amérique, le français n'est la langue officielle que dans les D.O.M. : Guadeloupe avec ses dépendances, la Guyane et la Martinique. Il est en concurrence avec l'anglais au Canada où l'anglais et le français sont les langues officielles pour les affaires fédérales et au Québec pour les affaires provinciales.

En Océanie, le français est la seule langue officielle en Polynésie française et en Nouvelle Calédonie. Elle est en concurrence avec l'anglais aux Nouvelles-Hébrides.

En Asie, on parle encore le français en concurrence avec d'autres langues : au Cambodge (avec le Khmer), au Laos il est la langue officielle avec le Laotien, au Viêt Nam et au Liban. Mais dans ces pays il est plutôt une langue de culture et de civilisation.

Le chômage en Belgique et dans notre Ville

Le concept européen pour les chômeurs tient dans la définition suivante : « toutes les personnes sans travail, disponibles sur le marché de l'emploi et à la recherche d'un travail ».

La Belgique ne retient pas les jeunes en stage, les CST, CMT et TCT. Il faut donc être prudent lorsqu'on manie les statistiques belges. Ainsi, en ce qui concerne notre Ville on notait les chiffres suivants arrêtés au 15 février dernier :

Bureau de pointage	Hommes	Femmes	Total
Ottignies/Mousty	167	210	377
Céroux	11	13	24
Limelette	56	67	123
L.L.N.	63	85	148
Total	297	375	672

Si on tient compte de ce qui précède, il faut considérer qu'un vingtième de la population de notre Ville connaît des problèmes d'emploi. Ce qui n'est pas énorme en comparaison avec d'autres régions du pays.

En ce qui concerne les mesures de résorption du chômage des jeunes, notons un programme visant à retarder l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi : prolongation de la scolarité, allongement du service militaire, création d'emplois d'attente... Mais ces mesures ne semblent pas avoir d'effets sélectifs à l'égard des jeunes. Il faut savoir en effet qu'entre 1974 et 1984, 190.000

emplois de jeunes ont disparu en Belgique (1/3 des anciennes possibilités).

Notre pays est devenu champion en ce qui concerne le chômage de longue durée : 42 % des chômeurs sont inscrits depuis plus de deux ans (contre 10 % en France où les allocations ne sont plus dispensées après un certain laps de temps). Le chômage des femmes représente 56 % des demandeurs d'emplois.

Au plan local, rappelons que notre Ville a créé, en collaboration avec les services de l'ONEm, une Bourse de l'Emploi dont les bureaux sont situés avenue des Combattants, 34 (1^{er} étage). D'autre part, elle organisera, au cours de ce 4^e trimestre, deux activités pouvant contribuer à (re)trouver un emploi :

- le mardi 14 octobre : matinée d'information consacrée à la Formation Professionnelle (Centre Culturel)
- le mercredi 3 décembre : Journée de l'Emploi (Centre Culturel).

Lors d'un récent colloque organisé le 20 mars dernier à Louvain-la-Neuve par l'Institut des Sciences du Travail on est allé à la recherche de pistes pouvant déboucher sur des ébauches de solutions. On notera à ce propos : créations d'emplois moteurs et d'emplois dérivés (à condition qu'il y ait synergie positive entre ces deux types d'emplois), favoriser l'alternance emploi / formation, favoriser l'intégration des jeunes dans la négociation, la formation et la préparation professionnelle, le partage du temps de travail...

A propos du temps de travail remarquons toutefois que ce temps est réduit en Belgique à 35,7 h. / semaine (41,9 en Angleterre) et que l'on compte seulement 9 % de salariés à horaire réduit (25,6 % au Danemark).

Le C.P.A.S. cherche des poêles à bois ou à charbon

Avant le début de l'hiver, le C.P.A.S. d'Ottignies-Louvain-la-Neuve lance un appel urgent à toutes les personnes qui auraient chez elles un poêle à bois et / ou à charbon et dont elles n'auraient plus aucune utilité.

En effet, avec l'été qui prend fin, les problèmes de consommation d'énergie vont refaire surface à pas de géant.

Alors, soyons prévoyants et commençons dès aujourd'hui à préparer l'hiver... le nôtre et aussi celui des autres...

Nous remercions déjà toutes les personnes qui par leur générosité, permettraient à d'autres, plus démunies, de passer un hiver plus chaud.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au C.P.A.S., avenue Reine Astrid, 4 à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Tél. : 010/414942.

P.S. : Nous précisons que le C.P.A.S. se charge du transport du matériel.



serrurerie décorative de style

perceuses, scies et meuleuses toujours en promotion !

tout l'outillage Metabo pour le travail du bois !

tout l'outillage de qualité pour le jardinage !

toute la serrurerie décorative de style !

toutes les nouveautés pour les bricoleurs !

toute la nouvelle gamme de perceuses Metabo avec variateur électronique !

toujours les meilleurs prix et les bons conseils !

MELAIN

Rue des Deux Ponts, 17-19
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 41 61

SPORTS

Les piscines de Blocry :

A l'eau ! A l'eau !...

Dans notre numéro de juin dernier nous avons consacré une page aux tendances apparues dans la pratique du sport et la situation des piscines publiques de Blocry.

Ainsi nous vous avons informés de l'ouverture des bassins le dimanche de 9 à 12 heures.

Cette expérience destinée à mesurer l'intérêt de la population pour une ouverture dominicale sera clôturée au 30 septembre 1986.

Les activités de la piscine se poursuivront pendant l'année scolaire 1986-1987 suivant la grille horaire que nous publions ci-dessous.

Nous rappelons aux amateurs que l'eau des piscines de Blocry (1.500 m³ pour les deux bassins) est filtrée et épurée par un procédé « électro-physique » dans lequel n'intervient aucun agent chimique tel que le chlore ou le brome. De l'eau, rien que de l'eau !

Il est bien entendu possible d'apprendre à nager aux piscines de Blocry, soit en cours collectifs, soit en cours particuliers, grâce aux moniteurs diplômés mis à la disposition des nageurs amateurs.

Renseignements :
Piscines de Blocry
Rue du Castinia
Tél. : 010/41 08 17

	PISCINE BASSE														PISCINE HAUTE
	8 h à 9 h	9 h à 10 h	10 h à 11 h	11 h à 12 h	12 h à 13 h	13 h à 14 h	14 h à 15 h	15 h à 16 h	16 h à 17 h	17 h à 18 h	18 h à 19 h	19 h à 20 h	20 h à 21 h	21 h à 22 h	
Lundi	—	★	★	★	★	—	★	3e A	★	E	★	C	C	C	—
Mardi	★	★	★	★	★	—	★	★	★	E	★	C	C	C	—
Mercredi	—	★	★	★	★	—	●	●	E	★	★	★	C	C	★ de 15 h à 16 h
Jeudi	—	★	★	★	★	—	★	★	★	E	★	C	C	C	—
Vendredi	—	★	★	★	★	—	★	★	★	E	★	★	★	★	—
Samedi	—	—	★	●	●	—	★	●	—	—	—	—	—	—	★ de 11 h à 13 h de 14 h à 16 h (1)
Dimanche et jours fériés	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Ouverture au public

★ séance normale

● séance loisirs : (jeux aquatiques)

(1) Uniquement de mai à fin septembre

(4) Les « Seniors » reçoivent gratuitement un café après leur séance de natation encadrée par des moniteurs spécialisés

Séances réservées

« 3e A » : accès réservé aux « 3 x 20 » (4)

E : accès réservé aux élèves de l'école de natation

C : accès réservé aux clubs

TENNIS
HIVER 86-87

LOUVAIN-LA-NEUVE

TENNIS CLUB du PARC

LE MEILLEUR RAPPORT QUALITE-PRIX

Nos prix d'hiver: ● semaine: de 250 à 500F l'heure, suivant l'heure choisie
 ● week-end: 400F l'heure uniformément.

4 terrains couverts en brique pilée synthétique.

Tennis Club du Parc - 010/41.05.46 - 5, Av. Einstein (en bordure N4) 1348 LLN.

Sur le podium :

Vincent Lefevre



Desmedt

Il a 15 ans. Il habite Mousty. C'est un jeune « bien de chez nous ». Il est né dans une famille de motards et l'« esprit de famille » souffle sur lui depuis l'âge de 6 ans. Il vient d'être sacré champion de Belgique dans la catégorie « Juniors ». Il est pleinement heureux et... décontracté comme il sied à tout bon motard.

Sur notre document on le voit en action sur sa 125 Yamaha le 3 août dernier à Saint-Sauveur (Renaix).

Au moment où vous lirez ce texte il aura reçu, le 7 septembre, le maillot tricolore que revêtent les champions.

Bonne chance et tous nos encouragements à cet émule des Joseph Dandois, Joël Robert et autres Christian Gouverneur avec qui il a effectué des stages.

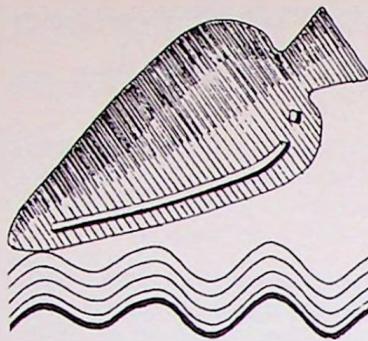
Ets Stuyckens Jules & Fils sprl

Chaussée Provinciale 71-73
1341 Cérroux-Mousty
Tél. 010/612290 - 613046

MICHELIN



Tourisme - Poids lourds - Agricoles - Génie civil
Neige et à clous - Neufs - Rechappés



Du nouveau au Centre Sportif de Blocry : « Les Thermes de Blocry »

A partir du mercredi 17 septembre 1986, les « Thermes de Blocry » ouvriront leurs portes. Ils vous offrent :

- 1 zone sauna Dames et salle de repos
- 1 zone sauna Hommes et salle de repos
- 1 zone de détente avec :
 - 1 whirlpool (bain à bulles avec jets pour massage)
 - 1 bain turc (vapeur)
- un équipement de bancs solaires

— une salle de massage

Dans un cadre harmonieux où tout a été pensé pour la détente des yeux, des oreilles et du corps.

Venez goûter aux plaisirs relaxants de l'eau. Comme les anciens, reprenez le chemin des thermes !

Au Blocry, cela coûte moins cher qu'une entrée de cinéma !

Tout renseignement peut être obtenu au Centre Sportif de Blocry.
(Tél. : 010/419441 - ext. 8)

Le GARS vous propose : Sport pour tous à Louvain-la-Neuve

A partir de 4 ans :
Psychomotricité et gymnastique sportive (en groupes restreints)
Mercredi de 16 à 19 h.

A partir de 5 ans :
Danse créative et rythmique (méthode Jacques Dalcroze)
Mercredi de 14 à 16 h.

A partir de 6 ans :
Judo (initiation et perfectionnement)
Mercredi de 17 à 19 h.

A partir de 7 ans :
Football
(apprentissage et entraînement)
Samedi de 9 h. 30 à 11 h.

Dames :
Gymnastique d'entretien
Mercredi matin de 8 h. 30 à 10 h.

Hommes :
Gymnastique d'entretien
Jeudi de 20 à 22 h.

Renseignements et inscriptions :
G.A.R.S. - Multisports
Tél. : 010/417658 - 418401

Connaissez-vous l'ENERGIE ?

C'est un tout nouveau club de gymnastique féminine installé dans la salle de la Plaine des Coquerées à Ottignies. Il est composé de trois sections :

— 4-6 ans - « BABY-GYM » (Mixte)
Les dimanches de 10 à 11 h. et de 11 à 12 h.
Reprise le 14.9.86

— 7-17 ans - « GYM-SPORTIVE »
Les mercredis de 17 h. 30 à 19 h.
Reprise le 10.9.86

— + de 21 ans - « INITIATION
ENGINES »
Les jeudis de 20 à 21 h.
Reprise le 18.9.86

Renseignements et inscriptions :
Roselyne Spileers
Avenue Jacques Georgin 11
1342 Limelette
Tél. : 010/410429 après 17 h.

Démocratie Nouvelle

Encore Val-Duchesse ?

Et oui, il fut également question des délibérations du conclave de Val-Duchesse lors du Conseil communal du 17 juin 1986.

Jean-Marie Dubois y fit un exposé par lequel il démontra, chiffres à l'appui, les effets directs et indirects des projets gouvernementaux qui compromettront gravement l'avenir de l'institution communale.

Ce seront, en effet, 24 milliards qui seront puisés dans l'escarcelle des villes et communes !

Si l'on s'en tient à 1987 et seulement à l'impact de la décroissance du Fonds des communes et des nouvelles mesures concernant la mise au travail des chômeurs, on arrive rien que pour Ottignies-L.L.N. à une charge supplémentaire de quelque 18 millions !

Finalement, après cet exposé, le contenu de la motion déposée par Démocratie Nouvelle fut voté, édulcoré certes, par ceux qui en dehors du Conseil fiscalisent Val-Duchesse sur le dos des communes et qui, lorsqu'ils y siègent, ronronnent doucement leur mécontentement.

Un golf à Ottignies ?

La presse a fait écho ces derniers mois de la création possible d'un golf sur le territoire de notre commune, à proximité de la ferme de Lauzelle, sur des terrains appartenant en quasi totalité à l'U.C.L. (± 50 ha).

Les milieux agricoles ont manifesté aussitôt leur inquiétude d'autant plus que, selon eux, le bourgmestre d'Ottignies-L.L.N. serait favorable à cette implantation.

Les terrains en question étant repris au plan de secteur en zone agricole d'intérêt paysager, peut-on y implanter un golf sans solliciter une demande de permis de bâtir ? La question est controversée. Dans la mesure où il n'y aurait pas modification du relief du sol, cette demande ne serait pas nécessaire mais n'est-ce pas détourner le plan de secteur de son objectif que d'aménager un terrain de golf sur des terres attribuées à la culture ?

En tout état de cause, il importe au préalable de s'assurer de l'existence d'un besoin réel pour ce sport — qui reste dans une large mesure l'apanage de certains privilégiés — alors que nombre de terrains existent dans les environs immédiats : Grez-Doiceau, Ohain, Wavre, Tilly,...

Une affaire donc à suivre.

Sécurité incendie à l'école de la rue de la Station (suite)

A deux reprises, le 17 décembre 1985 et le 4 février 1986, André Decaffmeyer déposait un point à l'ordre du jour du Conseil, réclamant plusieurs mesures de sécurité en faveur des élèves et des enseignants de l'annexe de l'Ecole des Coquerées, établie rue de la Station à Mousty.

A deux reprises aussi, l'attitude du Bourgmestre fut négative, il opposa un refus catégorique aux propositions de notre Conseiller. Selon des informations recueillies à cette époque, l'Echevin de la Culture était favorable à de telles mesures. Cependant, le Bourgmestre restait inflexible.

La ténacité du membre de Démocratie Nouvelle s'est révélée payante, puisqu'en séance du Conseil du 17 juin dernier, l'Echevin de la Culture a annoncé que suite à une visite de la S.M.A.P. (assurances) des travaux seront entrepris (pose d'un tobogan d'évacuation), les enseignants recevront une formation relative à la lutte contre les incendies et des exercices divers seront exécutés.

Une fois de plus, le Bourgmestre a montré qu'il ne pouvait accepter les propositions constructives de l'opposition, même lorsqu'il s'agit de la sécurité des enfants et de leurs maîtres.

Départ de Maurice Debroux

Maurice Debroux, qui fut Echevin à Limelette lorsque notre ami Minsart était Bourgmestre, vient de quitter la localité pour aller habiter avec son épouse à Wavre. Nous lui souhaitons bon séjour dans la cité des Macas.

Comme il était depuis les dernières élections communales le premier suppléant de la liste « Démocratie Nouvelle », cette fonction revient maintenant à notre ami Charles Poussié de Limelette également.

Désignations aux Coquerées et aux bibliothèques

Au Centre sportif des Coquerées, Christian Ducoffre a été désigné, sur proposition de notre groupe, administrateur communal ; il y rejoint André Decaffmeyer qui assume les fonctions de vice-président.

A la future asbl de la Bibliothèque de Culture Générale d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, le groupe « Démocratie Nouvelle » a désigné comme représentants de la commune, Madame Madeleine André et Valmy Féaux.

Madame Spaak à Ottignies

Comme chaque année, Valmy Féaux accueillera un invité à l'occasion de la fête de la Communauté française ; il s'agira cette fois de Madame Spaak, Député de Bruxelles et fille de l'ancien Ministre des Affaires Etrangères. Cela se passera à la Palestre le vendredi 26 septembre à 17 heures. Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la réunion. Bienvenue à tous.

Si vous avez un problème en rapport avec l'activité communale, n'hésitez pas à prendre contact avec un de nos conseillers communaux ou du C.P.A.S.

Conseil communal

Jacques Benthuyts (Stimont)	41 81 30
Willy Daout (Centre)	41 52 38
André Decaffmeyer (Mousty)	61 39 08
Jean-Marie Dubois (Limelette)	41 13 48
Maud Duchateau (Centre)	41 52 83
Patrick Dupuis (Hocaille L.L.N.)	41 12 86
Gustave Schoonjans (Petit-Ry)	41 63 51
Valmy Féaux (Centre)	41 32 36

C.P.A.S.

Nelly Barbieux (Champ Ste-Anne)	41 69 65
Charles Poussié (Limelette)	41 86 29
Raoul Vassart (Tiernat)	41 41 64

Tous les vendredis, de 9 h. à 10 h. 30, Valmy Féaux vous reçoit personnellement au local, boulevard Martin 30 à Ottignies (Tél. : 41 01 01).

Vivre Autrement

Une opposition stérile ?

Pourquoi donc rester dans l'opposition alors que les affaires « vont si bien » ?

Voilà une question que se posent et que nous posent nombre de nos concitoyens.

« Reconnaissez que tout ne va pas si mal à Ottignies-Louvain-la-Neuve ! »

Notre opposition est-elle donc stérile ?

Bien au contraire. Nous pouvons affirmer bien haut que, sans la vigilance de l'opposition, la majorité n'aurait pas entrepris toute une série de mesures, qui étaient pourtant souhaitées par un grand nombre de nos concitoyens. Et ces décisions, notamment dans le domaine des taxations, auraient été encore bien plus lourdes. N'oubliez jamais en effet que ceux qui détiennent actuellement le pouvoir gouvernent notre ville avec une majorité de seulement 52 % des suffrages de la population. L'opposition représente donc 48 % des électeurs d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, qui souhaitent d'autres dirigeants pour leur ville.

Bien entendu, en saine démocratie, l'ensemble des citoyens doit s'incliner devant la volonté de la majorité. Mais celle-ci est moralement tenue d'écouter et de satisfaire autant que possible les vœux des groupes minoritaires.

Or nous aurons l'occasion, dans nos prochains articles, de rappeler que souvent le pouvoir communal a ignoré et bafoué les souhaits légitimes de cette minorité de la population.

Politique et politicielle

Tout citoyen bien né se doit de mépriser la politique. Quel étrange phénomène, alors que la politique est la science de la gestion des affaires publiques, en vue du bonheur de tous ! Oui, mais pour les politiciens la politique est un moyen de détenir et de conserver le pouvoir sur l'ensemble de leurs concitoyens.

Bien entendu, il faut tout d'abord que « l'électeur » s'estime satisfait. Mais il est si facile de lui affirmer, par exemple, que les finances communales se portent bien alors qu'on lui a demandé un effort fiscal démesuré.

Pour conserver le pouvoir, il faut ensuite s'assurer des alliés, qui se font payer fort cher leur collaboration. Un exemple ? A Ottignies, sur 4 conseillers P.R.L., 3 sont échevins !

Enfin, pour conserver le pouvoir, il faut rejeter systématiquement toute initiative, tout avis, toute suggestion venant des membres de la minorité. A aucun prix il ne faudrait que le citoyen électeur pense que cette minorité est digne d'intérêt.

Et voilà comment la politique est transformée le plus souvent en politicielle.

Le mouvement « Vivre Autrement » ne préconise pas seulement un nouveau style de vie. Il veut aussi pratiquer un autre style politique. C'est ce que nos trois conseillers se sont efforcés de faire au cours des premières années de leur mandat.

Nous aurons l'occasion d'en reparler dans de prochains articles.

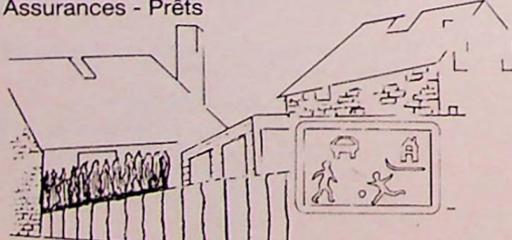
Marc DECOSTER
Conseiller communal

Extrait du tableau récapitulatif des dates d'ouverture de la chasse

1986 - 1987	Chasse autorisée		Vente permise	
	depuis le	jusque, inclus	depuis le	jusque, inclus
Lièvre	12 octobre	31 décembre	12 octobre	10 janvier
Perdrix	14 septembre	30 novembre	14 septembre	10 décembre
Lapin en plaine	14 septembre	31 décembre	toute l'année	
Lapin (chasse au bois, dans les dunes, oseraies, genêts, bruyères, haies, ronciers et à l'affût)	Toute l'année		Toute l'année	
Pigeon ramier	Toute l'année		Toute l'année	
Faisan (coq)	12 octobre	31 janvier	12 octobre	10 février
Faisan (poule)	12 octobre	31 décembre	12 octobre	10 janvier
Bécasse	12 octobre	31 janvier	12 octobre	10 février
Merle	12 octobre	15 décembre	12 octobre	25 décembre
Grives	Interdiction		Interdiction	
Autres petits gibiers (lagopède ou grouse, coq et poule de bruyère, caille)	Interdiction		Interdiction	
Canard colvert, foulque macroule, poule d'eau	24 juillet	31 janvier	24 juillet	10 février
Canard siffleur, sarcelle d'hiver, vanneau, bécassine des marais	15 septembre	31 janvier	15 septembre	10 février
Jaquet et bécassine double	Interdiction		Interdiction	
Oies	Interdiction		Interdiction	
Mouette rieuse, goéland argenté	Interdiction		Interdiction	
Autres gibiers d'eau	Interdiction		Interdiction	
Corneille noire, corbeau freux, choucas, geai, pie, renard, chat haret	Toute l'année		Toute l'année	
Putois, belette, hermine	1 juillet	28 février	1 juillet	10 mars
Ecureuil, loutre, chat sauvage, phoques, corneille mantelée, blaireau, martres	Interdiction		Interdiction	
Chasse au chien courant	12 octobre	31 décembre	—	—
Chasse à courre	15 septembre	1 mai	—	—
Chasse au chien lévrier	Interdiction		Interdiction	
Chasse au vol (fauconnerie - autoursérie)	14 septembre	31 janvier	—	—
Chasse en plaine	14 septembre	31 décembre	—	—

Par la force des choses ce document ne peut reprendre tous les types de chasses propres à chaque région du pays et se limite aux particularités locales. Il est donc conseillé aux chasseurs de consulter les arrêtés d'ouverture disponibles au bureau de police, avenue des Combattants, 26 - Tél. 41 45 03.

philippe gomez
Assurances - Prêts



Try Martin 5 (Hocaille Clos)
1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
Tél. 010/41 8737

Spécialiste de l'assurance
pension et des prêts longue durée

*Vous conseiller pour mieux vous assurer...
C'est mon métier*

TAVERNE RESTAURANT

LE BILBOQUET

Ariane et Philippe vous proposent :

- Le service taverne de 11 heures à la fermeture
- La restauration de midi (avec le plat du jour), du soir, de l'après-spectacle
- Le choix de pâtisseries et de glaces l'après-midi

JAZZ
SESSION tous les mercredis

111, Chaussée de la Croix 1340 Ottignies
Tél. : 010/420296

AUTANT SAVOIR

Ne laissez pas vagabonder vos animaux domestiques

Les enclos autour des propriétés ne sont plus ce qu'ils étaient : bien souvent, ils ne ferment pas efficacement sur les quatre côtés.

Quant à la surveillance des animaux domestiques, elle comporte les mêmes défaillances que l'on rencontre dans d'autres domaines.

Et pourtant...

Les propriétaires ou gardiens d'un animal (chien, poule, canard...) sont responsables des dégâts que pourraient causer cet animal à des tiers.

Il est donc utile qu'ils prennent toutes dispositions en vue d'éviter des nuisances aux personnes ou aux biens.

Ainsi, il n'est pas sans intérêt de rappeler que les chiens doivent être tenus en laisse. S'ils ne le sont pas, ils doivent porter une muselière. Un chien ne peut pas errer sur la voie publique sans surveillance. Cette recommandation (art. 5 du Règlement Communal de Police) est particulièrement à prendre en considération aux abords des zones d'élevage de gibier et des secteurs réservés à la chasse.

Organisateurs de spectacles, ceci vous intéresse !

La plupart des animations sont soumises à l'autorisation préalable des autorités communales, sans préjudice des différents droits qu'il y a lieu d'acquitter auprès des organismes tels que les Accises ou la SABAM par exemple.

Afin de ne pas être pris au dépourvu prenez contact avec le Collège échevinal et la Police communale au moins 15 jours avant la date du spectacle.

Congés scolaires 1986-1987

*Congé de Toussaint :
le jeudi 30 octobre et le vendredi 31 octobre.*

*Congé régulier :
le mardi 11 novembre.*

*Vacances de Noël
(vacances d'hiver) :
du lundi 22 décembre 1986 au
vendredi 2 janvier 1987 inclus.*

*Congé de détente du 2^{ème} trimestre :
du lundi 2 mars au vendredi 6 mars
inclus.*

*Vacances de Pâques
(vacances de printemps) :
du lundi 6 avril au lundi 20 avril inclus.*

*Congés réguliers :
a) le vendredi 1^{er} mai
b) le jeudi 28 mai (Ascension)
c) le lundi 8 juin (Pentecôte)*

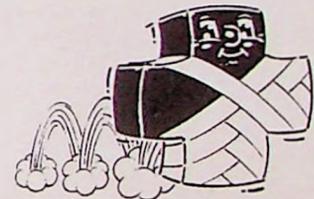
Voici bientôt l'hiver : Organisation du Service de déneigement

Cette organisation permet à un usager prudent de circuler dans des conditions quasi normales de sécurité sur les grands axes des voies communales dès 6 h. du matin. Le service fonctionne tous les jours du 30 octobre au 1^{er} avril.

Les épandages débutent à 5 h. du matin et sont terminés à midi.

Responsable du Service : Mr Stache
Tél. 417411 - 414327
(service travaux)

On peut s'informer des conditions atmosphériques auprès de l'I.R.M.
Tél. 02/3744608 - 3746346
ou au n° général : 991.



Suivez les cours
de la Croix-Rouge.

**QUAND UNE VIE
EST EN DANGER,
IL EST TROP TARD
POUR APPRENDRE
A LA SAUVER.**



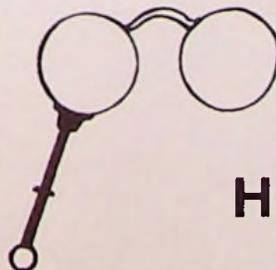
Ets Renard sprl
Hobby Center

Avenue des Combattants, 92
1340 - Ottignies
Tél. : 010/414174



50 ans d'expérience

Ouvert du lundi au samedi de 9 h. à 18 h.



H. METZMACKER

Shopping Center du Douaire
1340 Ottignies
Tél. : 010/41 39 96

Même maison : « La Lunetterie »
Ch. d'Alsemberg, 403
1180 Bruxelles
Tél. : 02/3443446

VOTRE OPTICIEN

Vie Féminine - Activités 1986-1987

Comme chaque année, Vie Féminine organise plusieurs activités dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Un cours de couture sous la responsabilité de Chantal Gypens, tél. : 010/419294, est organisé au local Familia, place des Déportés, au prix de 1.000 francs pour les 16 séances.

Natation. Cette activité est prise en charge par M. J. Desterke, tél. : 010/413115 et a lieu tous les lundis et mercredis matin de 8 h. 45 à 9 h. 45 (toute l'année sauf durant les vacances scolaires) au bassin du Christ-Roi, rue de Renivaux.

Le cours de gymnastique a lieu au Centre Sportif des Coquerées les mardis matin de 9 h. à 10 h. (toute l'année sauf durant les vacances scolaires). Pour tout renseignement complémentaire : Colette Everard, tél. : 010/411339.



Bauwens

C'est toujours avec beaucoup d'enthousiasme que les membres de « Vie Féminine » participent aux activités des groupes. Autour de la table on écoute attentivement les explications données par Mme Bazin (cours de crochet).

Deux fois par mois, les vendredis matin de 9 h. à 11 h. 30, des cours de tricot-crochet sont organisés sous la responsabilité de Eliane Bazin, tél. : 010/418495.

Enfin, un cours de self défense, dont la responsabilité a été confiée à Chantal Gypens, tél. : 010/419294, est organisé au Centre Sportif des Coquerées les lundis après-midi. Ce cours s'étend sur 12 séances de ± 1 heure.

Académie Intercommunale de Musique et de Déclamation

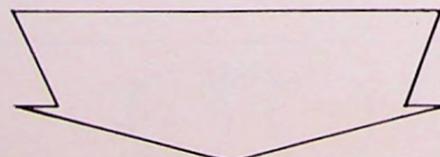
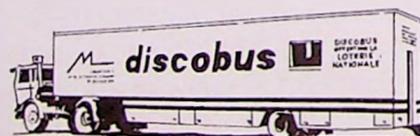
Nous publions ci-dessous un extrait du palmarès de l'année scolaire 1985-1986 en ce qui concerne les élèves domiciliés dans l'entité :

— Mademoiselle Françoise Goffin a obtenu le prix de Solfège Perfectionnement au cours de Monsieur Ruys.

— Mademoiselle Fabienne Dejean a obtenu la médaille du Gouvernement au cours de Déclamation de Mademoiselle Corteville.

Nous félicitons les élèves ainsi que leur professeur pour ces brillants résultats.

Erratum : Discobus



Suite à une information erronée transmise par la D.N.B. nous avons publié page 7 un texte qu'il y a lieu de rectifier de la manière suivante :

Le Discobus stationne sur le Parking du Douaire tous les **vendredis** de 15 h. 30 à 16 h. 30.

BULLETIN COMMUNAL OFFICIEL

Nos annonceurs ont la confiance de nos lecteurs

7.500 exemplaires distribués dans toute l'entité. Contactez-nous.